



villede **REZE**
guide-annuaire 83-84



Les CONSTRUCTEURS SOCIAUX de la CELLULE OPÉRATIONNELLE

REPENDENT A VOS BESOINS DE LOGEMENTS
APPORTENT LEURS CONCOURS AUX MUNICIPALITES



ATLANTIQUE-LOGEMENT

4, rue Deurbroucq - NANTES
Tél. 89.42.00

67, rue A.-de-Mun - ST-NAZAIRE
Tél. 22.52.43

MAISONS INDIVIDUELLES

COUERON Le Coteau
HERBIGNAC La Créée du Bourg
SAINTE-LUCE Le Linot
BRAINS Les Prés
MONTOIR-DE-BRETAGNE Le Tilloux
LA CHEVROLIERE Bel Air
BOUSSAY La Maisonneuve

FAY-DE-BRETAGNE La Mare Aubier
PORNIC Le Val Saint-Martin
SAINT-SEBASTIEN L'Orée du Bois
REZE Ouche Noire
SAINT-HERBLAIN Les Bleuets

APPARTEMENTS

NANTES Beaulieu - Saint-Joseph-de-Porterie



CREDIT IMMOBILIER FAMILIAL

10, rue de Bel-Air
NANTES - Tél. 20.19.15

APPARTEMENTS

Plusieurs petits immeubles sur NANTES

MAISONS INDIVIDUELLES

LA CHEVROLIERE - COUERON - SAINT-HERBLAIN - BLAIN
MESANGER - LIGNE - SAINT-JOSEPH-DE-PORTERIE

AUTRES PROJETS EN COURS

LOROUX BOTTEREAU - ORVAULT - SAUTRON
et SUR LE TERRAIN DE VOTRE CHOIX



LOIRE-ATLANTIQUE HABITATIONS S.A. D.H.L.M. LOGIS FAMILIAL COOPERATIVE D'HLM

7, boulevard du Val-de-Chézine
SAINT-HERBLAIN - Tél. 76.52.11

ACCESSION

SAINT-HERBLAIN CHU Nord - Le Coteau (Coopérative)
ORVAULT Bourg (Coopérative)
SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE (Coopérative)
INDRE SAINT-JEAN-DE-BOISEAU LA CHEVROLIERE
NANTES (Beaulieu - Saint-Joseph-de-Porterie)

LOCATION

ORVAULT (Le Petit Raffineau - Le Landreau); SAINT-HERBLAIN (Les Thébaudières - Les Noëllies); INDRE; ABBARETZ; MOISDON-LA-RIVIERE; TRANS-SUR-ERDRE; LA CHAPELLE-SAINT-SAUVEUR; LA MEILLERAYE-DE-BRETAGNE; SEVERAC; DERVAL; BLAIN; LA CHAPELLE-BASSE-MER; SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC; LE FRESNE-SUR-LOIRE; GENESTON; BOURGNEUF-EN-RETZ; BOUAYE



S.A. D'HLM DES MARCHES DE L'OUEST.

16, rue Gaëtan-Rondeau - NANTES
tél. 20.09.00

ACCESSION

Maisons individuelles:

SAINT-JOSEPH-DE-PORTERIE

Appartements:

NANTES Côte-d'Or - Rue Fouré - Beaulieu - Pirmil - SAINT-SEBASTIEN Grande Gibraye

LOCATION

Maisons individuelles:

MALVILLE La Seigneurie - SAINT-JULIEN-DE-VOUVANTES

Appartements:

BELLIGNE Les Terriers - COUERON La Chabosière - SAINT-PERE-EN-RETZ Le Grésillon - NANTES Pirmil - Saint-Joseph-de-Porterie

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATIONS RURALES A LOYER MODÉRÉ DE L.-A.



42, quai de Versailles - NANTES
Tél. 74.65.11

MAISONS INDIVIDUELLES

NANTES Saint-Joseph-de-Porterie

LES SORINIERES La Cave

FROSSAY Les Courprenières

LE FRESNE-SUR-LOIRE La Corderie

DANS VOTRE VILLE TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR LE LOGEMENT

DES INFORMATIONS GRATUITES, OBJECTIVES, COMPLÈTES...
...SUR LA RÉGLEMENTATION, LES FINANCEMENTS, L'OFFRE DE LOGEMENTS,
LES ECONOMIES D'ENERGIE



CENTRE D'INFORMATION SUR L'HABITAT

A.D.I.H.L.A. / 6 RUE DE L'ARCHE-SECHE / NANTES / TEL. (40) 89.30.15

Sommaire



1 - TRENTENNOUILLE (L'Est-Inf.) - Le débarcadère



2 - TRENTENNOUILLE - Eau courante (Mars 1910).
A l'arrière-plan, l'ancien pont de pierre.



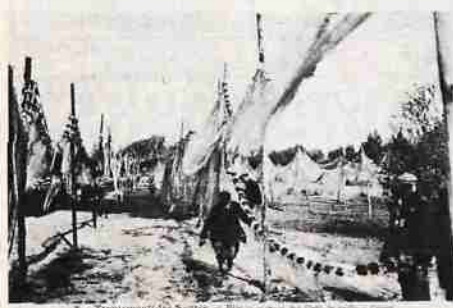
148 - TRENTENNOUILLE-LES-SAVINES - LES INONDATIONS, Décembre 1910 - Le plan de la Mare



BOUDES & LA LOIRE - LA HAUTE - ILE.



3 - TRENTENNOUILLE (L'Est-Inf.) - Panorama des Quatre sur la Loire



4 - TrentennoUILLE-Saint-Jean - Sur le village au jour de fête (1910)

3	Éditorial du Député-Maire
5	Le Recensement
9	Analyse générale sur le devenir de Rezé
12	Le Conseil Municipal
17	Les Représentations
21	La Démocratie Locale
25	Cheminement d'une décision municipale
27	L'Opposition Modalités d'exercice du contrôle
28	Urbanisme Carte des zones d'action
31	La Loi de décentralisation Nouveau statut des élus
40	Plan des services communaux dans la Ville
42	Organigramme des services
43	Le Siman
52	Les Jumelages
55	La Micro-Informatique
56	Adresses nouvelles



la CLEMATITE
2 MAGASINS
A VOTRE SERVICE



INTERFLORA
FACE EGLISE
ST-PAUL

Ets BLOUIN et Cie S.A.

MIROITERIE

INSTALLATIONS

Siège Social : 54-56 bd Victor-Hugo 44008 NANTES - Tél. 89.43.19

Atelier : Z.I. rue du Seil - REZE - Tél. 75.83.86

GRAVIERS-GRAVILLONS

tous matériaux de viabilité et de construction

Entreprise NOUËL

3, rue du Grand Tertre - 44310 BOUGUENAIS - Tél. 65.18.31

CARRIERES DES PONTRAUX

BOUGUENAIS - Tél. 65.19.31

CARRIERES DE LA GERBAUDIERE

ST-PHILBERT DE BOUAIN (85) - Tél. 16 (51) 94.91.20



N°1 Regional
de
lagencement **DE LA CUISINE**

Cuisines et Salles de Bains
personnalisées par un artisan
menuisier diplômé.

«Neuf et Rénovation»
Devis sans engagement
Qualité - Prix - Travail soigné

55, rue C. Rivière REZE tél. 75.88.84 - 66 Bd Jean XXIII NANTES tél. 76.70.79

CINEMA ST-PAUL



38, rue Julien Douillard - REZE - Tél. 75.41.91

**VOUS PROPOSE UNE
SALLE ACCUEILLANTE**

SOIREES : Vendredi, Samedi - MATINEE : Dimanche

V.A.G

Audi



NANTES-SUD AUTOMOBILES
VOTRE CONCESSIONNAIRE SUD-LOIRE
POUR LES MARQUES VOLKSWAGEN-AUDI

SERVICE APRÈS-VENTE — PIÈCES DE RECHANGE
TOLERIE — PEINTURE (sur véhicules toutes marques)

48, rue Ernest-Sauvestre (route de la Rochelle) - 44400 REZE
TEL. 75.67.07

Éditorial du Député- Maire

Le 6 Mars 1983, ensemble nous avons passé un contrat de confiance pour les six années à venir.

La nouvelle équipe municipale, c'est-à-dire vos représentants, assume déjà pleinement la charge de la Ville. La loi de Décentralisation et l'entrée de l'Opposition au Conseil Municipal offrent à cette équipe un nouveau cadre pour l'exercice de ses responsabilités.

De plus, la transformation récente de certains services municipaux garantit à l'action de la municipalité l'efficacité d'un outil adapté.

Mes chers concitoyens, notre Ville bouge, les six années à venir vont marquer le tournant historique de son évolution. Une réflexion approfondie est engagée; elle sert de base au développement de la Cité qui va l'amener tout naturellement au statut de Capitale du Sud-Loire.

A l'extérieur, Rezé tient déjà toute sa place puisqu'elle s'affirme par son originalité dans l'assemblée des villes de l'agglomération nantaise.

Rezé élargit le champ de ses amitiés et, s'inspirant de l'Histoire récente de notre pays, après dix ans de Jumelage avec l'Allemagne et Saint-Wendel, nous venons d'engager des relations avec Aïn-Eddeffa en Algérie.

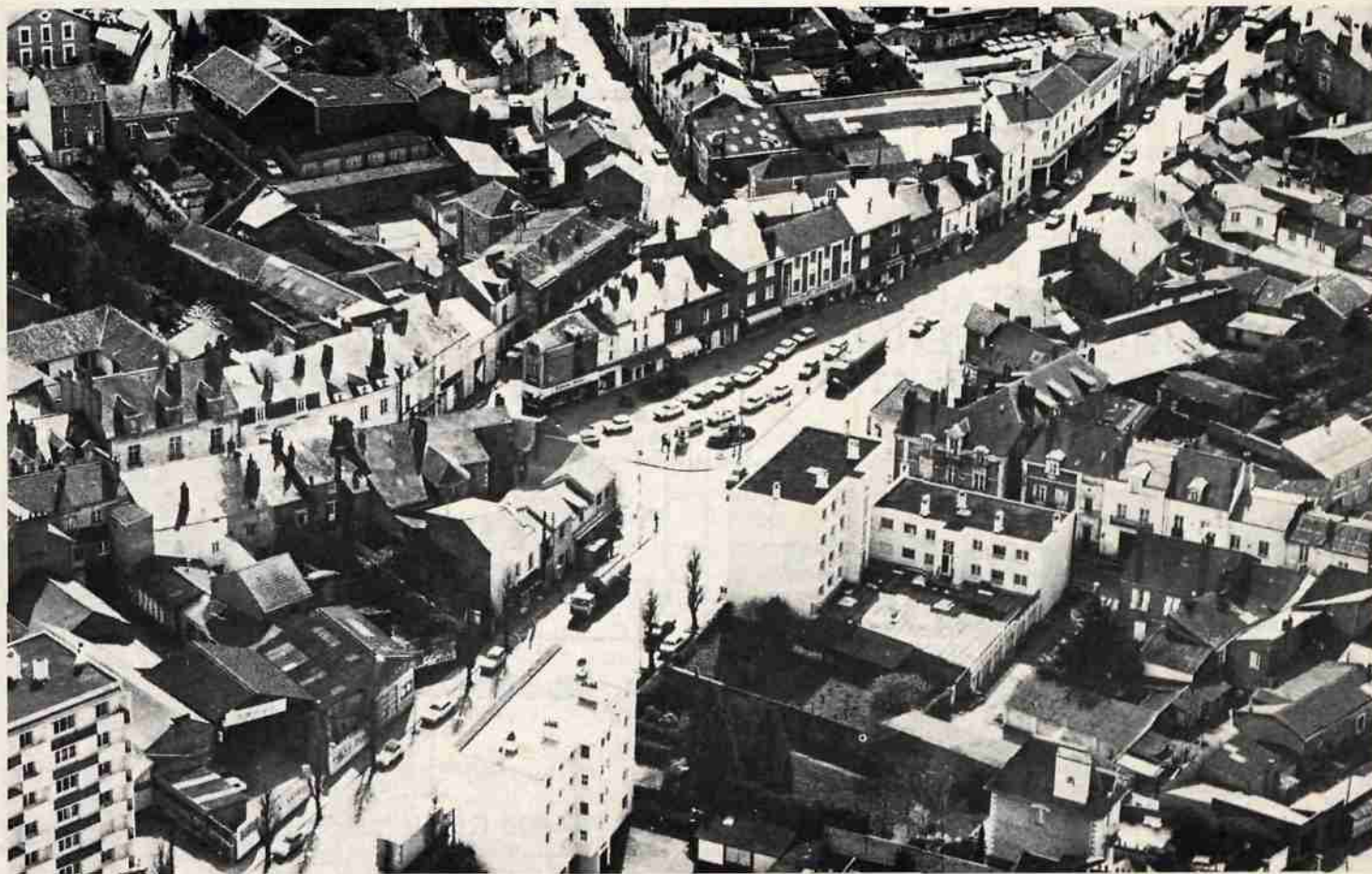
Des structures communales rajeunies, des nouveaux élus dans un cadre législatif transformé sont mobilisés au service d'une ville qui se modernise.

Tous ces éléments nous amènent à réfléchir, à prendre date.

C'est ce que nous voulons faire avec vous.

Le document qui vous est proposé à cette ambition: faire le point avant de poursuivre ensemble dans la voie du progrès.

Jacques FLOCH
Député-Maire



DEUX MAGASINS A VOTRE SERVICE

Ets CHEVALIER & Cie



QUINCAILLERIE
BRICOLAGE

Grillage
Echelles
Portiques
Tondeuses
Brouettes, etc...

LISTE DE MARIAGE

Cadeaux
Verrerie, Ménage
Porcelaine, Argenterie



93, rue Jean-Jaurès - REZE - tél. 04.09.10 82, rue Jean Jaurès

AMBULANCE MAURICE HERROUIN

47, rue de l'Aérodrome
44400 REZE
Tél. 75.65.40

CAFE - RESTAURANT DES SPORTS

P.M.U.

6, Av. du Mal de Lattre de Tassigny
44400 REZE Tél. 75.69.24

STATION SERVICE - COMBUSTIBLES - TRANSPORTS
Entretien véhicules



S.N.C. BINET P.

7, avenue De Lattre-de-Tassigny - REZE - 44400

TEL. : 75.69.89



BRETHOME et Cie

Siège social :

Z.I. CHAFFAULT
44340 BOUGUENAIS
Tél. 75.50.99 - 75.41.07
75.45.32

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Société à responsabilité limitée
au capital de 480.000 F
R.C. 64 B 12 NANTES

prêt à porter
lingerie
chemiserie
Mme Crampon
75.56.66

2, RUE VICTOR-HUGO - 44400 REZE
(près de la Poste)

Clinique SAINT-PAUL

26, rue Félicien Thomazeau
44401 REZE-LES-NANTES
Tél. 75.62.28

COUVERTURE - ZINGUERIE
NEUF - ENTRETIEN - RAMONAGES

Yves PENEAU

23, rue du Pélican 44400 REZE - Tél. 75.84.99 (h. repas)

tout se loue location de matériel

Vaisselle - Tables - Chaises

Boulevard de la Libération
(Entrée Reffé-Aména)

44400 REZE Tél. 84.19.14

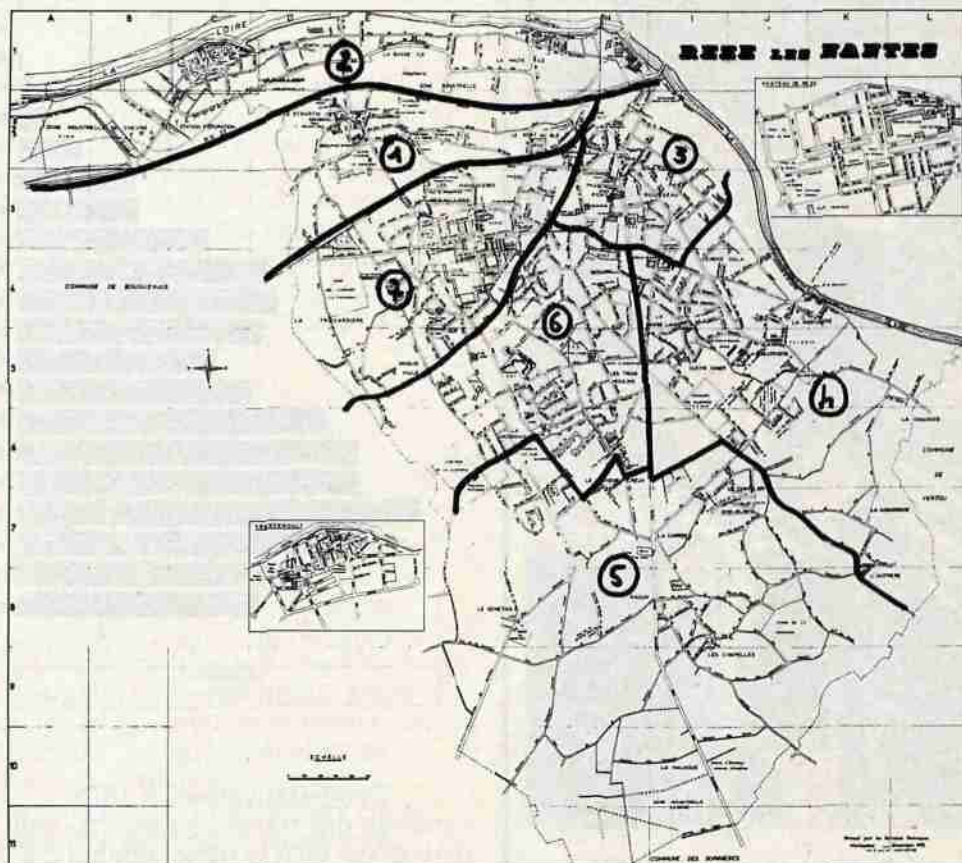
Le recensement de 1982



L'étude Générale engagée sur la Ville depuis plusieurs mois a pour but de définir la stratégie de la Municipalité pour les années à venir.

"On déballe tout sur la table et on discute", voici les éléments fournis par le recensement qui servent de base à la réflexion des élus.

Les résultats présentés au Maire par l'Auran et l'Insee, prennent en compte les principales données des recensements 1968 et 1975 et les informations de 1982 disponibles à ce jour.



Ainsi que le montre le plan la Ville est divisée en sept quartiers:

- (1) Mairie - Cité Radieuse,
- (2) Trentemoult - Zone Industrielle,
- (3) Pont-Rousseau,
- (4) La Chaussée - Les Naudières,
- (5) Zone Rurale Ragon - Les Chapelles,
- (6) La Houssais,
- (7) Le Château de Rezé.

A - Population

La population — qui comprend les personnes ayant leur résidence sur la commune — se chiffre, à ce jour, à 33.500 personnes. On enregistre donc une régression de 2.210 habitants par rapport aux résultats de 1975, soit - 0,9% par an et - 6,2% de la population en 7 ans, un peu moins qu'à Nantes, qui, dans le même temps, enregistre un déficit de -7%.

Comment expliquer ce déficit?

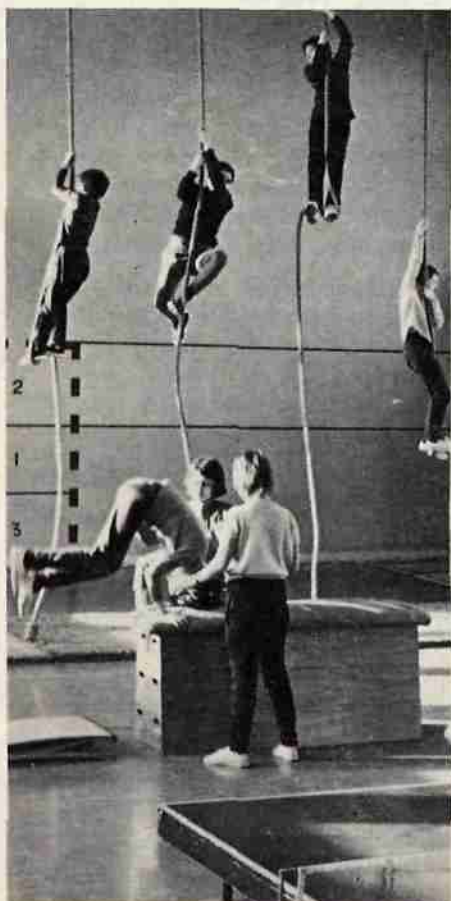
Entre 1968 et 1975, l'accroissement de la population provenait exclusivement d'un excédent du

mouvement naturel (excédent des naissances sur les décès) soit + 2.600, tandis que le solde migratoire devient négatif après 1968: -380. Donc il n'y aura pas d'apport de nouveaux habitants comme cela était le cas en 1968.

Dans la période 1975-1982, Rezé suit la tendance nationale avec un net fléchissement des naissances qui donne un accroissement naturel de seulement + 1860 habitants. Ce chiffre se combine avec un net alourdissement du déficit migratoire -4.070 personnes pour fournir la donnée finale de -2.210 habitants. Forcé est de constater qu'une partie de la population a quitté la commune.

B - Caractéristiques de la population

La ville est composée de 52,6% de femmes et de 47,4% d'hommes. On constate que pendant la période 1968 - 1975, dans les quartiers qui perdent des

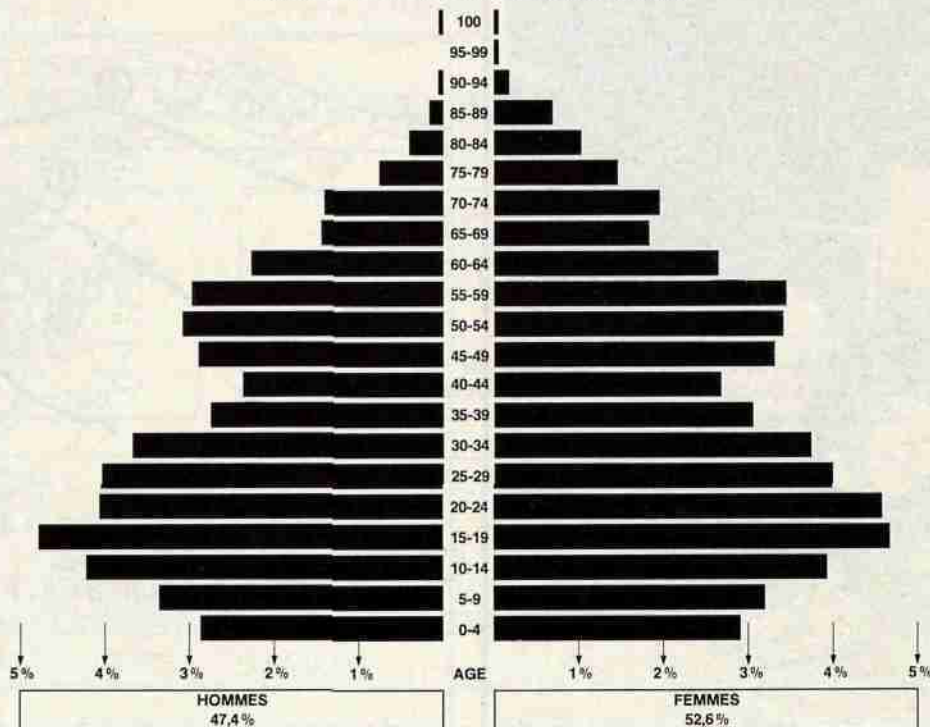


habitants (Trentemoult, Pont-Rousseau), la proportion de femmes augmente, indice du vieillissement moyen de la population. Cette tendance se retrouve au niveau national. A Nantes, commune âgée, la proportion de femmes est de 53%

depuis 1975. Les chiffres suivants indiquent le poids en pourcentage de chaque tranche d'âge dans la population :

- 0 à 19 ans: 29,7%
- 20 à 64 ans: 58,8%
- 65 ans et + : 11,5%

PYRAMIDE DES AGES
SUR UNE POPULATION DE 33.500 REZÉENS



Comparativement à 1975, l'analyse des tranches d'âge permet d'observer qu'à la nette diminution des moins de 20 ans, répond un départ des 35-49 ans (-1.226); il semble que les ménages avec enfants migrent vers les communes rurales pour faire construire.

et 1982 illustre, à l'échelle de la commune, le phénomène d'hémorragie démographique observé dans la plupart des grands ensembles de l'agglomération (Dervallières, Pilotière, Z.U.P. de Bellevue, Malakoff, Sillon de Bretagne, Plaisance, Bois St-Louis, etc.).

C - Population par quartier

	Popul.	Evol. 75-82
Mairie-Cité Radieuse	4020	- 0,3
Trentemoult-Z.I.	1635	-14,4
Pont-Rousseau	3350	-15,1
La Chaussée - Les Naudières	6285	+ 4,0
Zone rurale	4640	+13,4
La Houssais	6035	- 7,1
Château de Rezé	7535	-18,1
Ensemble commune	33500	- 6,2

Les quartiers ayant connu une forte augmentation entre 1968 et 1975 (la Chaussée, les Naudières, la Zone rurale) poursuivent leur accroissement démographique mais à un rythme moins soutenu que précédemment.

Après 1975, la population décroît plus sensiblement dans les quartiers déjà en perte démographique (Trentemoult, Pont-Rousseau). La Houssais connaît une régression, d'ampleur inverse à l'évolution enregistrée entre 1968 et 1975. Le quartier de la Mairie et de la Cité Radieuse reste stable.

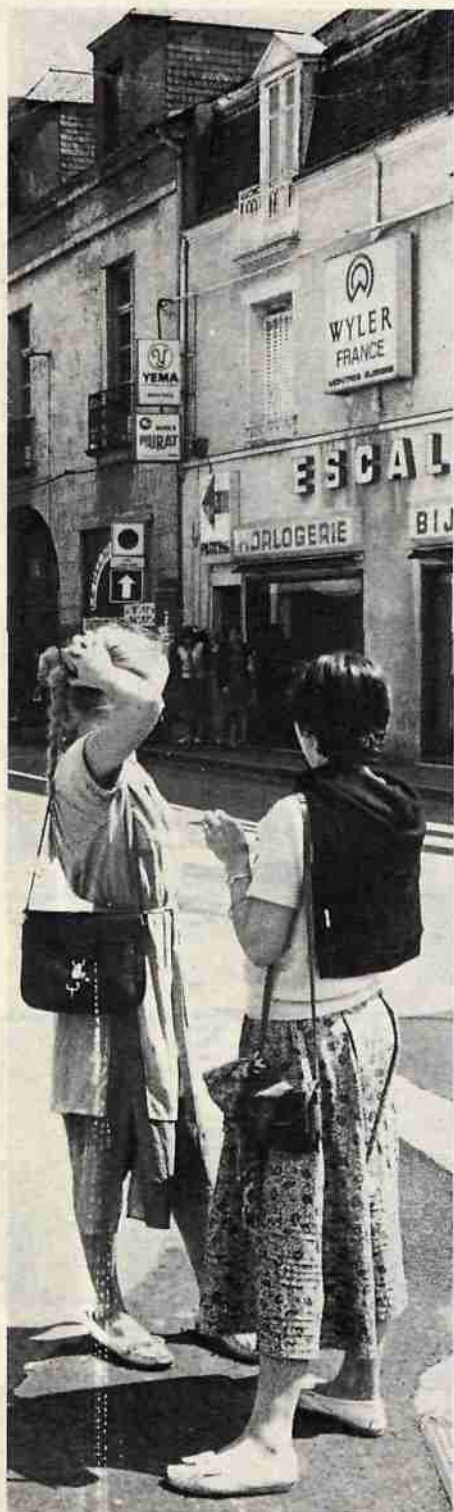
Poids de chaque quartier dans la commune:

	1968	1975	1982
Mairie			
Cité Radieuse	11%	11%	12%
Trentemoult Z.I.	6%	5%	5%
Pont-Rousseau	14%	11%	10%
La Chaussée	16%	17%	19%
Zone rurale	9%	11%	14%
La Houssais	18%	18%	18%
Château de Rezé	26%	26%	23%

Il faut noter que la baisse très nette du nombre des habitants du quartier du Château entre 1975

D - Evolution du nombre et de la taille des ménages

Malgré la baisse de population, le nombre de ménages a augmenté, notamment ceux de petite taille (1 ou 2 personnes) qui



représentent 51% du total contre 41% en 1975.

En corollaire, le nombre des grandes familles diminue assez nettement. On peut observer, dans cette donnée, l'empreinte d'un phénomène de société: les foyers ont moins d'enfants, les personnes âgées n'habitent plus avec leurs enfants, les jeunes quittent plus tôt le foyer parental; on notera aussi l'influence statistique des couples vivant séparément.

Dans ces conditions, le remède est peut-être moins de construire à outrance que d'assurer une occupation normale des appartements existants. Et surtout de fixer sur la commune la tranche des 35-40 ans, qui a émigré ces années dernières vers Bouguenais, Vertou, St-Sébastien notamment, à la recherche d'une accession en pavillon.

E - Composition socio-professionnelle de la commune

Le détail de la division Catégorie Socio-Professionnelle fourni par l'Auran-Insee est difficilement exploitable. Les statistiques en ce domaine, sont basées sur des déclarations, or les enquêtes enregistrent une différence souvent notable entre la réalité et le perçu de la réalité: par exemple, nombre d'ouvriers se déclarent comme employés. Cependant, on observe que Rezé reste une commune "populaire" (part importante des ouvriers et employés parmi la population active).

Le taux d'actifs s'accroît en 1982 en raison de l'arrivée sur le marché du travail des générations ayant moins de 20 ans en 1975.

Rezé emploie davantage ses actifs "sur place" que ne le font les

communes voisines (Bouguenais, St-Sébastien, Vertou); en outre, le nombre de personnes travaillant à Rezé passe de 31,4% en 1975 à 36,7% en 1982. Cet élément, qui est propre à la commune, a été provoqué par l'élargissement du secteur commercial et des services créateurs d'emplois. C'est la récompense de l'action menée en ce sens depuis plusieurs années. Toutefois, Nantes reste le principal pôle attractif en matière d'emploi (plus d'un rezéen sur deux travaille à Nantes).

F - Quelques données sur l'habitat

	Nombre de logements	Logements vacants	Résidences secondaires
1968	9.224		
1975	11.890	610	
1982	12.902	587	177

De 1975 à 1982, le parc de logements s'est accru de 8,5% et en sept ans, Rezé a construit 1.700 habitations neuves.

En 1975, les statistiques donnaient 3,14 personnes par résidence principale, actuellement on n'en compte plus que 2,70; la taille des ménages diminue et se rapproche ainsi des caractéristiques de la ville de Nantes.

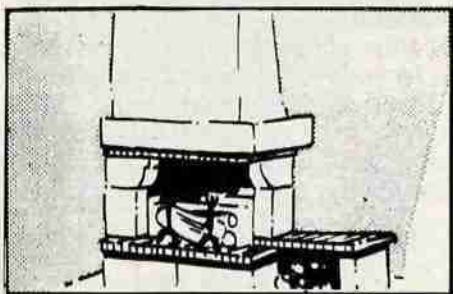
Ultime donnée sur la question: 65,6% de rezéens sont propriétaires de leur logement; cette proportion de propriétaires dans la commune (près de deux occupants sur trois) reste stable depuis 1968; elle est supérieure à celle de Nantes qui se chiffre à 40% en 1982 et reste comparable à celle de l'agglomération.

Les familles sont stables: trois ménages sur quatre sont là depuis quinze ans contre à peine plus d'un sur deux dans les autres communes de la banlieue.

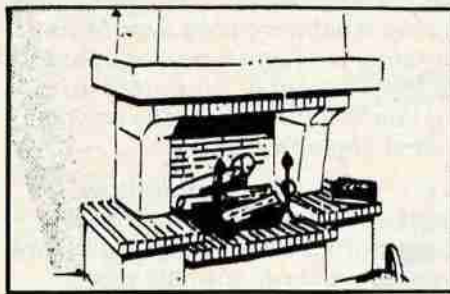


CHEMINEES PHILIPPE

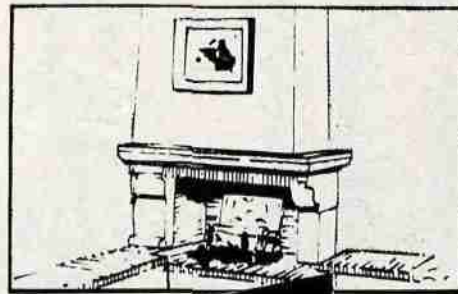
PREMIER FABRICANT FRANÇAIS DE CHEMINÉES.



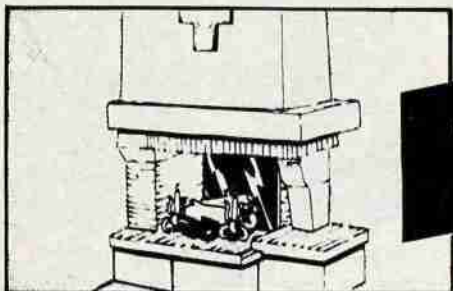
WEEK END. Pierre coquillière et briquettes rouges. Poutre chêne massif



Pierre coquillière et briquettes jaunes. Poutre chêne



CAPRI. Pierre blanche



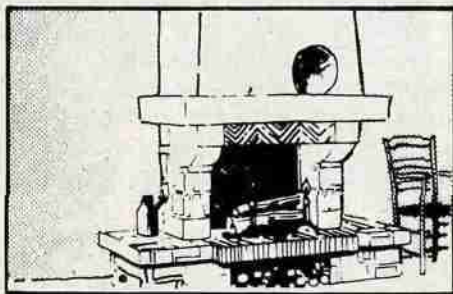
BANDOL. Pierre coquillière et tuileaux. Poutre chêne massif



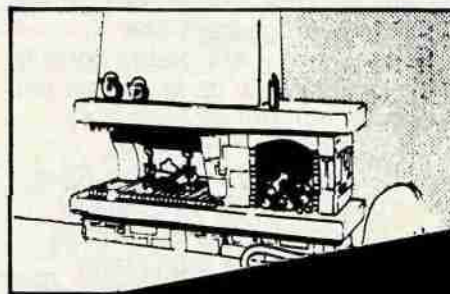
CHAMBRY. Moellons rustiques, tuileaux, pierre coquillière. Poutre chêne massif



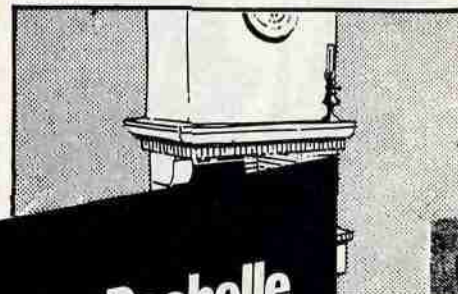
CAMPAGNARDE. Moellons rustiques colorés, pierre coquillière, briquettes jaunes. Poutre chêne massif



MOGADOR. Moellons rustiques et tuileaux. Poutre chêne massif



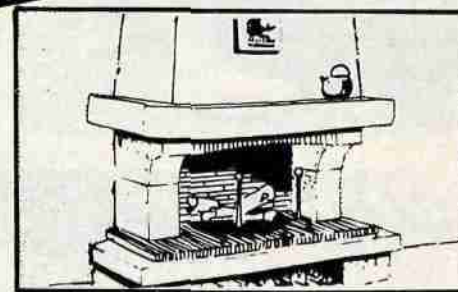
CHEMINÉE



LORRAINE. Pierre blanche de Provence et briquettes rouges. Dim. 190 x 90 cm



BEAULIEU. Moellons rustiques, briquettes, tuileaux, pierre coquillière. Poutre chêne massif



ARTOIS. Pierre coquillière et tuileaux. Poutre chêne massif

UN GRAND MAGASIN

REZE sortie Nantes - route de La Rochelle

ARTICLES
CADEAUX

ETS J. MOREAU
CONCESSIONNAIRE

ARTICLES
A FEU

Les "RADIANTES" des CHEMINEES PHILIPPE

Venez les découvrir et les voir en fonctionnement.

REZE

33, rue E.-Sauvestre
(Rte de La Rochelle)

Tél. 75.88.06

VIEILLEVIGNE

26, avenue du Val-de-Loire
(Rte de Cholet)

Tél. 26.52.78

Quel Rezé demain ?



Les Rezéens se trouvent à un tournant historique – et le mot n'est pas trop fort – du développement de leur ville.

La Municipalité 77-83 a terminé le programme commencé en 1959: sortir de son image rurale, créer une vraie ville, l'élever au rang de Porte Sud de l'agglomération et de Capitale du Sud-Loire.

Dans ce but, il nous faut répondre à toute une série de questions dont les solutions marqueront de leur influence l'avenir de notre Ville.

Quel est l'avenir de Rezé dans l'agglomération nantaise ?

Quelle sera l'incidence d'une voirie rapide de contournement ?

Quelles conséquences aura le détournement de la circulation lourde hors de Rezé ?

Quel sera l'impact d'un pôle d'échange de transport en commun ?

Quel est le rayonnement des activités rezéennes ?

Que manque-t-il à Rezé ?

Pourquoi la population a-t-elle diminué ?

Une analyse du recensement et de l'habitat est en cours. Elle permettra d'orienter les aménagements qui fixeront la population et de rendre la ville attractive à d'autres familles. La réponse n'est pas forcément la construction de quartiers nouveaux, mais plutôt une réflexion sur les types de logements et l'intervention par exemple sur le bâti réalisé.

Les nouvelles voies facteurs de réurbanisation

En 1985, la pénétrante sud, la B11, prendra en charge la circulation de transit du sud avant les Sorinières pour la conduire par la deuxième ligne de ponts au Champ de Mars à Nantes. Les poids lourds disparaîtront de la route de La Rochelle. Les habitants du sud modifieront-ils leurs habitudes au point de ne plus fréquenter Rezé ?

Si la voie rapide contournement avec franchissement de la Loire est en place en 1988, comme il faut le souhaiter, il sera facile aux Rezéens d'aller à St-Herblain et réciproquement.

Quelle sera l'incidence sur le développement de Ragon à proximité de l'échangeur sur cette rocade ?

Quelle commune du Sud-Loire possèdera les meilleurs atouts pour devenir un pôle de développement économique ?

Quand nos deux principaux axes de circulation seront-ils soulagés du trop plein de trafic qu'ils subissent, comment les réurbaniser ?

Faciliter les déplacements

Les voies de la ville doivent permettre les meilleurs déplacements. Que peut-on entreprendre dans ce réseau ancien pour les voitures, mais aussi pour les cycles et les piétons ? Le pôle d'échanges de transports en commun à Pont-Rousseau va drainer une population importante du sud-ouest de l'agglomération.

Comment tirer profit de cette infrastructure ? Comment le chemin de fer et les lignes régulières de car peuvent-elles s'insérer dans ce réseau ?

Le soutien de l'économie

Le commerce de Rezé rayonne au-delà de la commune. On enregistre une concentration de nouvelles activités : banques, médecine spécialisée, etc. sur Pont-Rousseau. Que peut-on entreprendre pour soutenir l'activité, de Pont-Rousseau aux Trois-Moulins (circulation, stationnement, cadre urbain) ?

La troisième tranche de la zone industrielle s'est transformée peu à peu en une aire commerciale complétée d'un hôtel.

Pourquoi ne pas envisager la même évolution de la Malnoue à





Ragon, le long de la RN 137, de part et d'autre de l'échangeur ?

Quel est l'avenir de l'agriculture sur Rezé ?

Quels types d'emplois peut-on implanter face à la concurrence des autres communes et du poids du Nord-Loire ?

Quel est l'attrait de Rezé et de ses quartiers ?

Quelle image de marque pouvons-nous développer ?

Penser l'Agora

Où et comment les rezéens vont-ils faire "leurs courses" ?

Où font-ils du "lèche vitrine" ?

Où et quand implanter un troisième marché ?

La ville peut-elle offrir tous les services et prestations ?

Quelles rues et quelles places piétonnières ? Où peut-on se promener tranquillement ? Quel parti peut-on tirer de la Loire à Trentemoult et à la Haute-Île ?

Comment peut-on utiliser la Sèvre ?

Où profiter de la nature, des espaces verts en dehors des bords de Sèvre ? Quelles améliorations apporter aux espaces proches de l'habitat ? Où jouer librement aux boules, au ballon ?

Comment les équipements culturels et sportifs : théâtre, bibliothèques, maisons de quartiers, stades et gymnases, salle des fêtes... s'insèrent-ils dans ce cadre ?

Comment réguler l'interdépendance culture/urbanisme ?

Des quartiers locomotives

Rezé est un conglomérat de 87 hameaux et n'a pas de centre. Faut-il en créer un ?

Les thèmes précédemment abordés marquent chaque quartier d'une ou plusieurs dominantes : habitat dense, commerce, tourisme-loisirs, bureaux et administrations, nœud de communication, vie culturelle... Certains pôles rayonnent sur la commune et au-delà. D'autres influencent seulement le quartier environnant. Dégager les spécificités des deux ou trois grands quartiers et promouvoir leur essor conditionne l'organisation de la Ville et ses aménagements ultérieurs. Conserver une vie à l'échelle humaine dans les quartiers demeure la préoccupation des élus.

Après 5 ans d'application du P.O.S. et de politique foncière intense, il n'est plus possible de poursuivre les études ponctuelles d'aménagement : Mahaudières, Lande St-Pierre, Clos Emile Blandin. Une vision générale est le préalable nécessaire à toute décision relative à l'aménagement d'autres zones : Bourderies, Butte de Praud... Seule la création-réalisation de la ZAC du Jaunais ne sera pas ralentie. Les options générales du Projet Urbain doivent émerger au printemps 84 et esquisser le développement possible de chaque quartier.

Tels sont les éléments qui composent la réflexion engagée sur la Cité sous la responsabilité de vos élus.





PENSER LA VILLE

Toutes les questions posées par l'évolution de la Ville appellent une réflexion en profondeur qui doit préparer les réponses et l'action en conséquence.

Un groupe de travail appelé "Etude Générale — Projet Urbain", composé de huit élus dont un représentant de l'Opposition, de trois fonctionnaires, des trois membres de l'Agence d'Etudes Urbaines, de deux représentants de la Direction Départementale de l'Equipement a déjà lancé les recherches en ce sens.

Suivant les thèmes étudiés, cette cellule de réflexion reçoit le concours des intervenants extérieurs: institutions de l'urbanisme, économie et aménagement, bureaux d'études privés, urbanistes, organismes H.L.M., professions de l'immobilier, de la construction, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers, Chambre d'Agriculture, assistantes sociales et animateurs.

A ces échanges engagés avec les organismes constitués vont s'ajouter les rencontres avec les associations de la Ville; des sondages effectués dans la population apporteront aussi des éléments de précision sur les thèmes à l'étude.

Cette démarche de réflexion introduit de nouvelles méthodes de travail dans la Municipalité. L'Etude Générale produit un "Projet Urbain pour Rezé" à l'Automne 84.



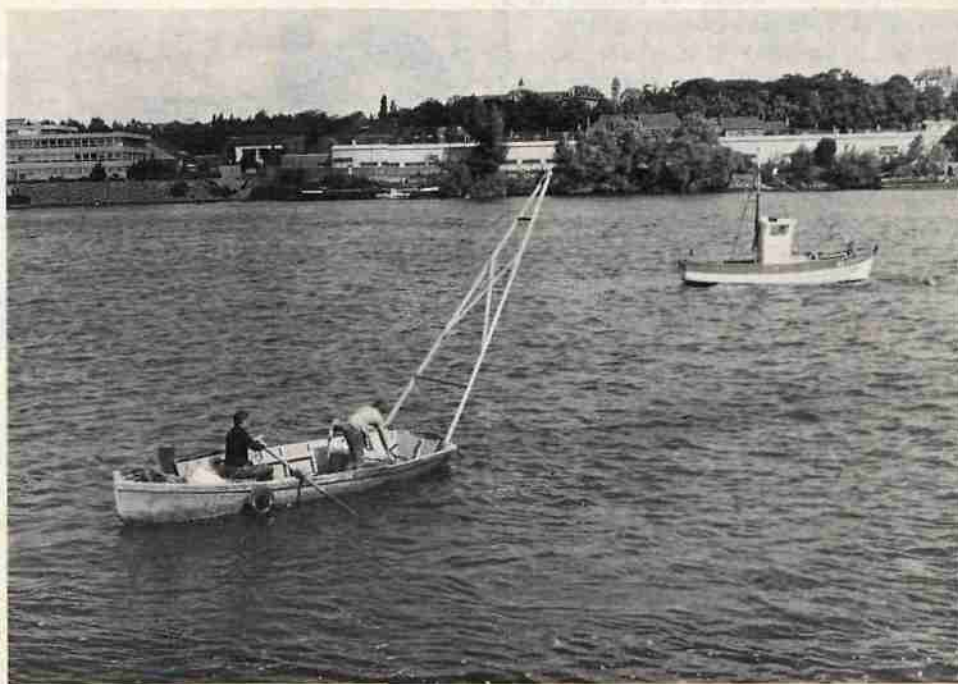
PENSER LA VIE

Lors de l'installation du Conseil Municipal en Mars 1983, la Municipalité a rappelé l'importance qu'elle attachait à la Démocratie Locale et à l'existence des Offices municipaux qui sont le lieu privilégié de concertation et d'action de la vie associative rezéenne. Un "Comité de Coordination" de l'animation de la ville a été institué dans le but premier de renforcer l'efficacité de ces organismes.

Le Comité se compose d'élus, de fonctionnaires et de représentants des Offices, de la M.J.C., de l'Ecole de Musique et de la Bibliothèque. Son premier objet est la coordination de l'action des différentes parties. Il s'agit de rechercher de quelle manière tous les intervenants peuvent apporter leur concours au projet de l'un d'eux.

La vocation seconde du Comité est de concevoir l'évolution de la vie culturelle à Rezé. Toute la stratégie porte sur la définition du fil directeur ligne de départ des activités culturelles d'animation. Ces deux premiers éléments induisent le troisième: la recherche des besoins en équipements nécessaire au développement de la vie culturelle et associative de Rezé.

Une telle cellule de réflexion ne supervise pas le travail de ses différents organismes membres, elle se contente de susciter et de collecter leurs idées dans un but commun.



Le Conseil Municipal



Jacques FLOCH

Député-Maire
Parti Socialiste
45 ans
Statisticien

Le Maire préside le Conseil Municipal, le Conseil d'Administration de la Ville, les commissions réunies. Il prépare et exécute les délibérations du Conseil Municipal. Il administre le patrimoine communal, gère les revenus, prépare le budget, ordonnance les dépenses, dirige les travaux, pourvoit aux mesures relatives aux bâtiments communaux et à la voirie, procède aux adjudications, passe les marchés, représente la commune en Justice, désigne les membres du conseil municipal appelés à siéger au sein d'organismes extérieurs.

Le Maire est chef du personnel communal, il est chargé de la police municipale, il préside les commissions administratives des établissements publics communaux. Le Maire est officier de l'État Civil, il est officier de Police Judiciaire. Le Maire prend des arrêtés pour formuler ses décisions.



Daniel PRIN

Premier adjoint
Parti Socialiste
35 ans
Électromécanicien

Le Premier Adjoint reçoit une délégation générale pour suppléer le Maire dans tous ses actes en cas d'absence ou d'impossibilité. Daniel Prin s'occupe particulièrement de la Démocratie Locale et de l'animation, des relations publiques, de l'information et de la formation nécessaire au bon fonctionnement de la Ville. Il est assisté de Jacques Guilbaud pour le secteur Jeunesse et de Michel Dafniet pour le secteur de la Pratique sportive.



Yves MARIEL

Deuxième adjoint
Parti Communiste
35 ans
Soudeur

Yves Mariel assure la vice-présidence du C.C.A.S., la représentation de la Ville auprès de tous les organismes mutualistes, les relations entre la Ville de Rezé, l'A.S.S.E.D.I.C., l'A.N.P.E. et tous les organismes s'occupant de l'emploi. Il représente la Ville à la Commission cantonale des Affaires sociales. Yves Mariel est chargé des affaires concernant les populations nomades et les immigrants. Il assure également l'aide immédiate aux personnes sollicitant le soutien de la Ville.



Ginette BLANDIN

Troisième adjoint
Parti Socialiste
46 ans
Secrétaire

Ginette Blandin assure la vice-présidence et elle est ordonnatrice du C.C.A.S., de l'aide sociale facultative. Elle assure le contrôle des services de la petite enfance et particulièrement du service de garde et d'éducation des jeunes enfants.

Elle a la charge du contrôle et du développement des services de santé de la Ville.

Le troisième adjoint est assisté dans cette tâche par Suzanne Pensel qui assure une délégation particulière dans ce secteur.



Michelle CHARPENTIER

Quatrième adjoint
Parti Socialiste
36 ans
Assistante parlementaire

Michelle Charpentier est chargée des relations avec le personnel des services communaux et des relations avec les organismes annexes qui ont pour but de promouvoir de meilleures conditions de travail pour le personnel de la commune.



Serge CONCHAUDRON

Cinquième adjoint
Parti Socialiste
51 ans
Inspecteur central aux P.T.T.

Serge Conchaudron est adjoint aux Finances et aux Affaires Économiques. Il prépare le budget et vise les comptes. Il a la charge de la bonne gestion financière de la Ville comme des acquisitions et rétrocessions de biens immobiliers. Il est assisté de Michel Dejoie pour la préparation du budget.

Serge Conchaudron est chargé du suivi des actions économiques telles que les rapports avec les organisations syndicales de salariés ou patronales, les Chambres de Métier, d'Agriculture, les associations locales de commerçants et artisans.



Gilles RETIÈRE

Sixième adjoint
Parti Socialiste
36 ans
Enseignant

Gilles Retière est chargé des problèmes d'urbanisme et d'étude générale d'aménagement. Habitat, Plan d'Occupation des Sols, urbanisme réglementaire, permis de construire, lotissements, réserves foncières, circulation, voirie d'agglomération, stationnement, pistes cyclables, cheminements piétons, transports en communs terrestres et fluviaux.



François BOURGES

Septième adjoint
Parti Socialiste
36 ans
Ingénieur

François Bourges a la charge de l'entretien, de la conception, de la construction des bâtiments communaux ainsi que la réglementation, la conception, la réalisation, l'entretien de la voirie. Il s'occupe de l'exploitation et de la gestion des réseaux : assainissement, éclairage public. Il reçoit délégation pour la planification des investissements, contrats et marchés.

François Bourges assure les relations avec les gestionnaires des réseaux P.T.T., E.D.F., G.D.F.



Jean-Luc TREBERNE

Dixième adjoint
Parti Socialiste
34 ans
Cuisinier

Il assure les fonctions d'adjoint à la Culture. Jean-Luc Tréberne a la charge de tous les moyens culturels pour l'animation de la Cité, les relations internationales et les jumelages ainsi que les relations avec les Offices Municipaux, de la Culture, de Jumelage et des Relations Extérieures. Il assure les relations avec les associations culturelles. Il est chargé des festivités et des manifestations publiques.



Michel BEDEL

Huitième adjoint
Parti Socialiste
34 ans
Chaudronnier

Michel Bedel reçoit délégation pour les relations extérieures de la Ville, spécialement le SIMAN et les syndicats intercommunaux auxquels est liée la Ville de Rezé.



Yannick GUILLOU

Onzième adjoint
Parti Socialiste
28 ans
Attaché
d'Administration

Yannick Guillou assume les responsabilités d'adjoint à l'Enseignement : écoles primaires et maternelles, enseignement spécialisé, lycées et collèges, gestion des constructions scolaires, rapports avec le Rectorat et l'Inspection Académique, le Corps enseignant et les parents d'élèves. Il s'occupe des restaurants scolaires.



Jean-Pierre BRÉMONT

Neuvième adjoint
Parti Communiste
41 ans
Enseignant

Jean-Pierre Brémont est chargé de l'environnement, du cadre de vie, des espaces verts, promenades, parcs et squares publics, cimetières, aménagement de rivières, collectes de déchets, récupération, nettoyage des voies publiques, lutte contre la pollution, lutte contre les nuisances (bruit), économie d'énergie, réseau de chaleur, sécurité publique, protection et gardiennage des espaces municipaux, eau.

Conseillers Municipaux:



**Raymond
MOTTAIS**
Parti Socialiste
50 ans
Ingénieur Technique



**Louis
QUEBAUD**
Parti Socialiste
61 ans
Retraité



**Claude
CHASTAING**
Parti Socialiste
48 ans
Employé de Banque



**Guy
BUCHER**
Écologiste
60 ans
Retraité



**René
PAPIN**
Parti Socialiste
48 ans
Enseignant



**Roger
MURZEAU**
Mouvement
des Radicaux de Gauche
59 ans
Ingénieur



**Josette
LE DELEZY**
Parti Communiste
45 ans
Agent de l'État



**Raymond
CAILLEAU**
Parti Communiste
59 ans
Retraité



**Jacques
GUILBAUD**
Parti Communiste
43 ans
Gérant



**Suzanne
PENSEL**
Parti Socialiste
56 ans
Mère au Foyer



**Michel
DAFNIET**
Parti Socialiste
41 ans
Dessinateur P.T.T.



**Michel
DEJOIE**
Mouvement
des Radicaux de Gauche
56 ans
Agent URSSAF



**Michel
BROCHU**
Parti Socialiste
37 ans
Agent Technique



**Monique
RAYMONDEAU**
Gaulliste de Gauche
52 ans
Enseignante



**Josette
VIAUD**
Parti Communiste
35 ans
Éducatrice



**Claude
CONSTANT**
Parti Communiste
35 ans
Technicien P.T.T.



**Benoît
MACQUET**
Rassemblement
Pour la République
69 ans
Retraité



**Françoise
LE MARCHAND**
Rassemblement
Pour la République
40 ans
Mère au Foyer



**Marie-Madeleine
JOUAN**
Parti Socialiste
33 ans
Mère au Foyer



**Raphaël
RENAUD**
Rassemblement
Pour la République
62 ans
Retraité



**Michel
GRANIER**
Rassemblement
Pour la République
35 ans
Technicien



**Pascal
OLLIVE**
Parti Socialiste
25 ans
Directeur de MNEF



**Louis
CHANTEBEL**
Rassemblement
Pour la République
53 ans
Chirurgien-Dentiste



**Yann
REPIC**
Rassemblement
Pour la République
28 ans
Représentant



**Florence
BULTEAU**
Parti Socialiste
20 ans
Agent Communal



**Albert
LE CLOAREC**
Rassemblement
Pour la République
43 ans
Ingénieur



**Agathe
JOUBERT**
Rassemblement
Pour la République
23 ans
Cadre Commercial

Permanences

Le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
M. RETIERE Services Techniques Tél. 04.03.03 de 14 h 30 à 17 h	M. BEDEL Mairie Tél. 04.03.03 de 14 h à 17 h	M. MARIEL (CCAS) Tél. 75.56.44 de 14 h à 17 h	M^{lle} CHARPENTIER Mairie Tél. 04.03.03 de 14 h à 17 h	M. PRIN Mairie Tél. 04.03.03 de 14 h à 17 h
M. BOURGES Services Techniques Tél. 04.03.03 de 14 h 30 à 17 h		M. GUILLOU Relations Extérieures Tél. 04.03.03 de 14 h à 17 h	M^{me} BLANDIN (CCAS) Tél. 75.56.44 de 14 h à 17 h	M. CONCHAUDRON Mairie Tél. 04.03.03 de 14 h à 17 h
M. TREBERNE Relations Extérieures Tél. 04.03.03 de 14 h à 17 h			M. QUEBAUD Mairie Tél. 04.03.03 de 10 h à 12 h	M. BREMONT Services Techniques Tél. 04.03.03 de 14 h à 17 h
				M. GUILLOU Relations Extérieures Tél. 04.03.03 de 14 h à 17 h
				M. QUEBAUD Mairie Tél. 04.03.03 de 10 h à 12 h



ADHÉRENTS «CHAINEGAZ» 1983

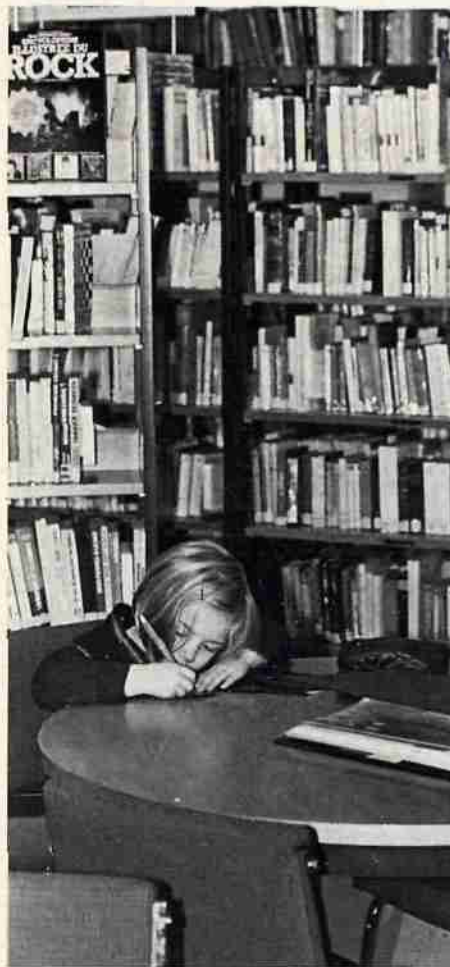
SUBDIVISION DE NANTES BANLIEUE

BATARD H.	15, rue du Bois Fleuri	44200 NANTES	34.40.50
BONNET H.	4, rue A. Fourny	44230 ST-SEBASTIEN	34.44.30
BRELET L.	6, allée de la Civielière	44200 NANTES	34.07.77
CALLARD P.	55, rue de la Jaunaie	44640 LE PELLERIN	54.30.36
CEIRA SARL	44, Bd Joliot Curie	44200 NANTES	84.07.02
Ent. JOUTARD	289, Rte de Clisson	44230 ST-SEBASTIEN	34.40.29
LE GARFE	67, rue Henri Delahaye	44120 VERTOOU	34.40.91
G. MARTIN	11, rue des Berlaguts	44230 ST-SEBASTIEN/LOIRE	34.09.71
Ste PAPON-MESNIL	3, rue Esn. des Châtelets	44200 NANTES	75.60.16
RIALLAND G.	12, rue des Cadeniers	44640 LE PELLERIN	54.30.22
RICHER A.	111, Rte de Bouguenais	44620 LA MONTAGNE	65.62.21
Ets ROBION	77, rue du Moulin à l'Huile	44400 REZE	75.49.12
SONACHAUF	43, rue de la Ripossière	44200 NANTES	75.69.81
TENAILLON J.Y.	3, rue des Sept Maries	44400 REZE	75.64.32

**CHAINEGAZ SERVICE
UN RESEAU SOLIDE
UN CHAUFFAGE GARANTI.**



Les Représentations



Le Conseil d'Administration de la Ville

Membres élus

- M. Jacques FLOCH
— Député-Maire
— Président
- M. Daniel PRIN
Premier adjoint
Supplée le Maire en cas d'absence
- M. Yves MARIEL
- Mme Ginette BLANDIN
- Mlle Michelle CHARPENTIER
- M. Serge CONCHAUDRON
- M. Gilles RETIERE
- M. Michel BEDEL
- M. Jean-Pierre BREMONT
- M. Jean-Luc TREBERNE
- M. François BOURGES
- M. Yannick GUILLOU

Membres Cadres Communaux

- M. le Secrétaire Général de la Ville
- M. Le Directeur Général des Services Techniques
- M^{me} La Secrétaire Générale Adjointe
- M. Le Conseiller d'Administration

Les Commissions

Toutes Commissions

Président : M. le Député-Maire
L'ensemble du Conseil

Commission des Finances et Affaires Economiques

Président: M. CONCHAUDRON
MM. PAPIN, DAFNIET, BROCHU, CHASTAING, DEJOIE, MURZEAU, CAILLEAU, CONSTANT, CHANTEBEL, REPIC

Urbanisme et Etudes Générales

Président: M. RETIERE
MM. MOTTAIS, PAPIN, OLLIVE, Mme JOUAN, MM. CAILLEAU, CONSTANT, BUCHER, LE CLOAREC, MACQUET

Commission Cadre de Vie

Président: M. BREMONT
MM. MOTTAIS, PAPIN, OLLIVE, Mme JOUAN, M. BUCHER, Mme LEDELEZY, MM. RENAUD, MACQUET

Commission Travaux et Voirie

Président: M. BOURGES
MM. MOTTAIS, PAPIN, OLLIVE, Mme JOUAN, MM. CAILLEAU, CONSTANT, BUCHER, GUILBAUD, LE CLOAREC, MACQUET

Commission Affaires Sociales et Santé

Présidente: Mme BLANDIN
M. QUEBAUD, Mme PENSEL, MM. DAFNIET, MOTTAIS, Mlle RAIMONDEAU, Mmes VIAUD, LEDELEZY, M. GRANIER, Mme LE MARCHAND

Commission Aide Immédiate et Emploi

Président: M. MARIEL
M. QUEBAUD, Mme PENSEL, MM. DAFNIET, MOTTAIS, Mlle RAIMONDEAU, Mmes VIAUD, LEDELEZY, MM. RENAUD, MACQUET

Commission Enseignement

Président: M. GUILLOU
Mme JOUAN, Mlle BULTEAU, MM. BROCHU, OLLIVE, BUCHER, Mmes VIAUD, LE DELEZY, LE MARCHAND, M. RENAUD

Commission Affaires Culturelles

Président: M. TREBERNE
M. BROCHU, Mlle BULTEAU, MM. CHASTAING, OLLIVE, MURZEAU, Mmes VIAUD, LEDELEZY, Mlle JOUBERT

Commission des Sports

Président: M. DAFNIET
MM. BROCHU, CHASTAING, OLLIVE, Mmes VIAUD, JOUAN, MM. BUCHER, LE CLOAREC, CHANTEBEL



Commission du Personnel

Présidente: Mlle CHARPENTIER
M. GUILBAUD, M. CONSTANT,
Mme PENSEL, MM. DAFNIET,
MOTTAIS, CHASTAING, DEJOIE,
MACQUET, RENAUD

Démocratie Locale et Vœux

Président: M. PRIN
M. CONSTANT, Mme LEDELEZY,
MM. OLLIVE, BROCHU,
Mme JOUAN, M. QUEBAUD,
Mlle RAIMONDEAU, M. MACQUET
Mlle JOUBERT

Commission Jeunesse

Président: M. GUILBAUD
Mme VIAUD, M. OLLIVE,
Mme JOUAN, M. QUEBAUD,
Mlle BULTEAU, Mlle JOUBERT,
M. GRANIER

Les Commissions spécialisées

Adjudication et Marchés

Président : M. FLOCH - En cas
d'absence, remplacé par M. PAPIN
MM. CONCHAUDRON, BOURGES,
CAILLEAU, GRANIER

Jury de recrutement

Présidente: Mlle CHARPENTIER
MM. PRIN, BOURGES,
CONSTANT, MACQUET
Suppléant: Mme BLANDIN,
Mme LE DELEZY

Commission Paritaire

Président: M. FLOCH
Présidente déléguée:
Mlle CHARPENTIER
MM. PRIN, BEDEL, RETIERE,
Mme PENSEL, MM. GUILBAUD,
CONSTANT, MURZEAU,
TREBERNE
Suppléants: MM. DAFNIET,
MOTTAIS, CHASTAING

Les Offices Municipaux

Office des Loisirs d'Enfants

MM. TREBERNE, PRIN,
GUILBAUD, BUCHER, GRANIER

Office Municipal de la Culture

M. TREBERNE, Mlle BULTEAU,
M. BROCHU, Mmes VIAUD,
LE DELEZY, Mlle JOUBERT

Office Municipal des Sports

M. DAFNIET, Mme JOUAN,
MM. GUILBAUD, LE CLOAREC
Assistant: M. CONSTANT

Office Municipal d'Information

MM. PRIN, BROCHU,
CHASTAING, CONSTANT,
BREMONT

Office Municipal des Personnes Agées de Rezé

M. QUEBAUD, Mmes BLANDIN,
PENSEL, M. MARIEL,
Mlle JOUBERT

Office Municipal de Jumelage

MM. TREBERNE, CHASTAING,
OLLIVE, MARIEL, BREMONT,
Mlle RAIMONDEAU, M. RENAUD

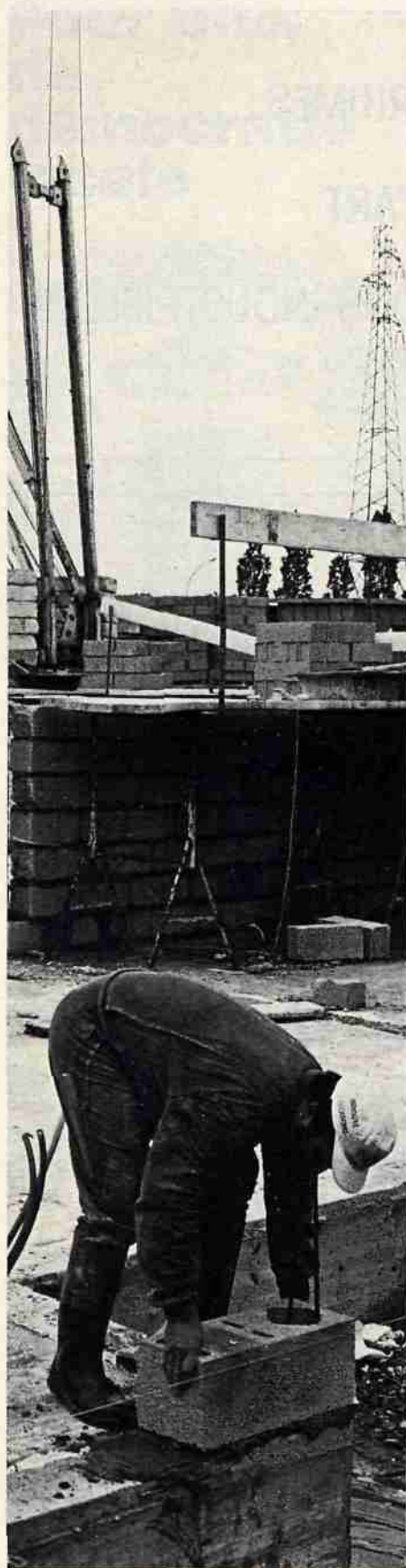
Maison des Jeunes et de la Culture

MM. GUILBAUD, OLLIVE,
Mlle BULTEAU
Assistant: Mme LE DEZELY

Mauperruis

Assemblée Générale:
M. QUEBAUD, Mmes BLANDIN,
PENSEL, MM. FLOCH, RETIERE,
PAPIN, MARIEL, BREMONT;
Mlle RAIMONDEAU, M. MURZEAU

Membres du bureau:
M. FLOCH, Mme BLANDIN, qui
assure la délégation de la
présidence. M. QUEBAUD,
Mme PENSEL, M. MARIEL
Suppléant de M. FLOCH :
M. RETIERE



Centre Communal d'Action Sociale

Mme BLANDIN, MM. MARIEL,
QUEBAUD, Mme PENSEL
Mme BLANDIN assure la délégation
de la Présidence

Caisse des Ecoles

MM. MARIEL, BREMONT, GUILLOU
PRIN, Mmes JOUAN, BLANDIN,
MM. RENAUD, OLLIVE,
Mlle BULTEAU
M. GUILLOU assure la délégation
de la Présidence

Comité des Oeuvres Sociales (Personnel Communal)

Mlle CHARPENTIER, MM. PRIN
CAILLEAU

Ecole de Musique et de Danse

M. TREBERNE, Mme JOUAN,
M. GUILBAUD, M. GRANIER

Les Conseils d'Administration des Établissements Scolaires et Secondaires

Lycée Jean Perrin

M. FLOCH
Remplaçant de M. FLOCH :
Mlle BULTEAU
Suppléant: M. BREMONT

L.E.P. Jean Perrin

M. BREMONT
Assistant: M. OLLIVE

C.E.S. Salvador Allende

M. CHASTAING
Assistante : Mme VIAUD

C.E.S. Pont-Rousseau

Mme JOUAN
Assistant: M. GUILBAUD

C.E.S. Petite-Lande

M. BROCHU
Assistante: Mme VIAUD

Autres Groupements ou Commissions

Impôts locaux

MM. QUEBAUD, CHANTEBEL

Listes Electorales

MM. QUEBAUD, CHANTEBEL

Réforme du Personnel Communal

Mlle CHARPENTIER
Assistant: M. GUILBAUD


Centre de Formation des Personnels Communaux

Mlle CHARPENTIER
Assistant: M. CONSTANT

Société d'Economie Mixte de la Ville de Rezé

MM. FLOCH - RETIERE -
CONCHAUDRON - GUILBAUD -
MURZEAU



entreprise a. dodin 

Direction régionale:
4, Bd Pasteur - 44049 NANTES CEDEX
Tél. 73.78.24

TRAVAUX MARITIMES

OUVRAGES D'ART

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES

BATIMENTS

Vickers
roneo

MOBILIERS DE BUREAU
ET DE CLASSEMENT

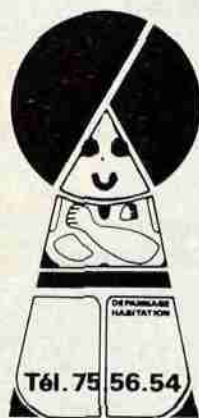
ROUTE DE ST-ETIENNE-DE-MONTLUC
B.P. 58 - 44803 SAINT-HERBLAIN CEDEX
TEL. (40) 46.32.24

TELEX RONEONS 711615 F

YAS
GILBERT

*Etanchéité - Isolation
des toitures, des terrasses*

17, avenue Geoffroy - 44300 NANTES
Tél. (40) 74.68.16



Samarch'

DEPANNAGE
HABITATION

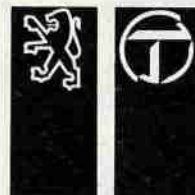
serrurerie
plomberie
menuiserie
électricité
électroménager

75.56.54

Tél. 75 56.54

Ets BLAIN et Cie

CONCESSIONNAIRE
PEUGEOT



CONCESSIONNAIRE
TALBOT

102, route de la Rochelle (vers les Sorinières)
REZE-lès-NANTES - Tél. (40) 75.41.34

AUTOMARCHE - OCCASION
ATELIER MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE
PIECES DETACHEES



Société Bretonne de Travaux Publics

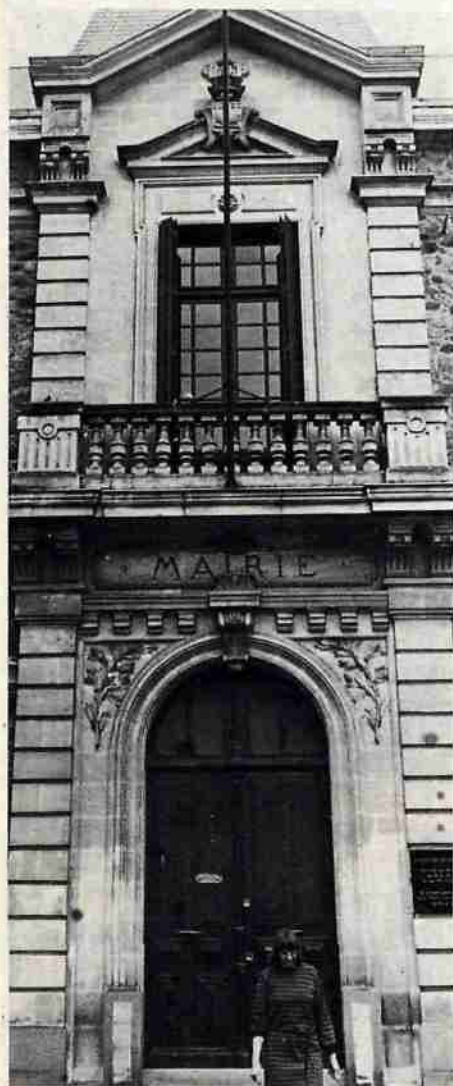
S.A. au capital de 2.340.000 F - Fondée en 1922

Siège Social: ST-NAZAIRE - 44 - DISSIGNAC - BP 115
AGENCE: COUERON - LA MONTAGNE

Tél. 70.22.57
Tél. 86.11.57

**Terrassements mécaniques
Routes - Toutes canalisations
Génie Civil**

Pour plus de démocratie locale



"La gestion des affaires locales ne sera pas réservée aux conseillers municipaux; la politique municipale sera menée au grand jour, par une large information et avec la participation des citoyens".

La Municipalité

La loi de décentralisation établit de nouveaux rapports entre l'État et les Municipalités. Elle vise également le développement de nouvelles relations entre élus et citoyens en associant davantage ces derniers à la vie de la Cité.

A Rezé, depuis plusieurs années, des instances diverses de concertation existent: les Commissions Extra-Municipales, les Comités de Quartier et les Offices.

A l'orée de ce nouveau mandat, il est utile de rappeler leur fonctionnement. Et ce rappel est aussi un appel aux rezéennes et rezéens pour qu'ils prennent toute leur place dans la vie de la Cité.

Les Commissions Extra-Municipales

Créées au début des années 70 pour associer la population aux décisions de la Municipalité, les commissions extra-municipales sont au nombre de trois: l'Urbanisme, l'Enseignement et les Affaires Sociales. Elles sont placées sous la responsabilité d'un Adjoint et sont ouvertes à tous.

Elles ont un rôle d'information et de proposition: les élus informent les citoyens des projets en cours, s'enquière de leurs desiderata et les Rezéens peuvent discuter ces projets voire les amender.

Parmi les exemples de concertation au sein des commissions extra-municipales on peut citer le Centre Social des Trois Moulins, qui a été conçu avec l'aide des futurs usagers et, plus récemment, la mise sur pied des classes vertes.

Une nouveauté pour ce mandat: le remplacement de la commission extra-municipale des Affaires Sociales par un Comité Consultatif local pour la Promotion de la Santé. Ce comité regroupera les associations concernées, les professionnels et les usagers pour un recensement des besoins, une réflexion sur le thème de la prévention et des propositions pour définir les axes d'une politique de la santé à l'échelle de la commune.

Les Comités de Quartier

Le quartier représente une unité de vie sociale: les enfants fréquentent les mêmes écoles, les parents le même marché, les mêmes équipements. En mettant sur pied les comités de quartier en 1977, la Municipalité voulait démontrer que la gestion des affaires communales ne doit pas être réservée aux seuls élus mais qu'elle nécessite un large partage. Dans une ville aux aspects très divers, le quartier était le lieu idéal pour cette nouvelle expérience. Sept comités virent le jour: Trentemoult, Ragon, Pont-Rousseau, La Blordière, Le Château de Rezé, La Houssais et Rezé-Bourg.

Après 6 ans de fonctionnement, le bilan de ces comités est en demi-teintes. Dans les quartiers qui ont accueilli des équipements lourds, la concertation a été efficace; deux réalisations portent la marque de ce fonctionnement exemplaire: le Port de Trentemoult et la maison de Ragon. Ces deux équipements ont été élaborés avec la participation active des quartiers concernés.

Dans ces deux secteurs, l'unité des habitants a joué un grand rôle; Ragon et Trentemoult constituent des ensembles homogènes grâce à leur géographie, leur histoire, leurs activités et leurs habitants ont conscience d'appartenir à une même communauté.

Pour le reste, la Municipalité a du constater: les rezéens n'ont pas été très motivés pour débattre des problèmes généraux qui dépassaient leur cadre de vie; et les comités de quartiers, sauf Ragon et Trentemoult, n'ont eu qu'une existence formelle. A l'avenir, et tenant compte de ces 6 ans de fonctionnement, la Municipalité prendra l'initiative de réunir les comités sur des opérations ponctuelles concernant de près la vie d'un quartier. Dans certains secteurs, des associations représentatives pourront également être les interlocutrices des élus.

Les Offices Municipaux

Il existe six Offices Municipaux à Rezé: l'Office Municipal de

OFFICE NOTARIAL DE REZÉ



ETUDE DE MAITRES
LESAGE - DAVID - SUET - VICAT

1, rue Victor-Hugo - REZE - Tél. 04.00.52

A VENDRE

MAISONS

REZE - Pont-Rousseau, rue J. Marchais - Pte MAISON
2 pièces, douche, w.c. BON ETAT - 140.000 F à débattre.

REZE - Pont-Rousseau, rue J.-B. Vigier - Pte MAISON
plain-pied 2 pièces, confort - petit jardin - 160.000 F.

REZE - La Croix de Rezé - Pte MAISON plain-pied 2 pièces,
véranda, confort - petit jardin - 160.000 F.

REZE - Trentemoult - MAISON compr. au rez-de-chaus. :
4 pièces, à l'étage: 3 chambres, gd grenier - jardinet -
180.000 F.

REZE - St-Paul - MAISON pl.-pied 4 pièces - Jardin 460 m²
180.000 F.

REZE - La Blordière - MAISON compr. au r.d.ch. 1 gde
pièce 25 m², pte cuisine, 2 pièces, ét. : salle d'eau - dépendances
dans cour et garage - 200.000 F.

REZE - derrière Le Corbusier - MAISON plain-pied refaite
à neuf - 4 pièces, s.d.b., w.c. - petit jardin - 250.000 F.

REZE - St-Paul - MAISON à rénover compr. : 3 pièces, w.c.
au r.d.ch., à l'étage: gde cuisine, salle à manger, 2 gdes
chambres - jardin 583 m² - 280.000 F.

REZE - Le Port au Blé - MAISON plain-pied T4 - jardin
315 m² - 300.000 F - Bon état.

REZE - La Blordière - MAISON (constr. 75), plain-pied T4.
Garage - jardin 400 m² - Bon état - libre - 380.000 F.

REZE - La Blordière - MAISON T5 sur sous-sol - jardin
430 m² - 420.000 F dont reprise 60.000 F C.F.F.

REZE - Quart. Butte de Praud - Maison plain-pied T4 avec
cave en sous-sol - garage 2 voitures - jardin 691 m² -
450.000 F dont 60.000 F reprise C.F.F.

APPARTEMENTS

REZE - Le Port au Blé - APPARTEMENT T3 - cave -
parking extérieur - URGENT - 150.000 F à déb.

REZE - Rue H. Barbusse - APPARTEMENT T3 au r.d.c. -
cave - 150.000 F.

REZE - Bourg - APPARTEMENT T4 au 1^{er} étage -
URGENT - 200.000 F à déb.

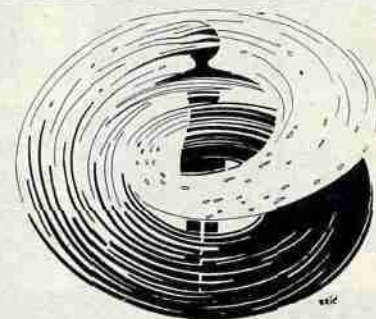
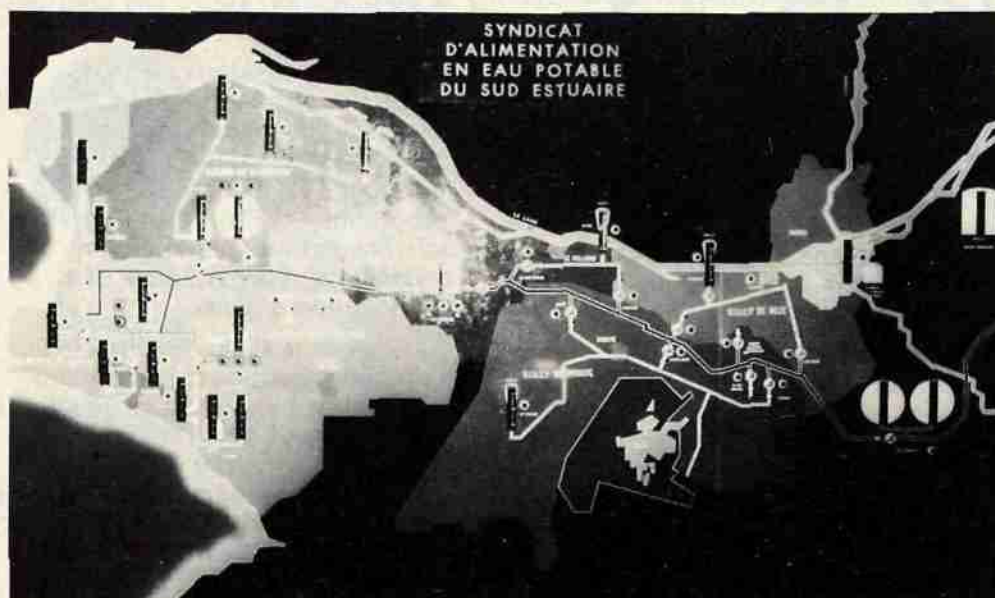
REZE - Résid. Victor Hugo - APPARTEMENT T3 au 2^e ét.
Très bon état - cave - garage - 260.000 F.

REZE - Le Château - APPARTEMENT T3 au r.d.ch. -
190.000 F.

REZE - La Gagnerie - APPARTEMENT T5 au r.d.ch. -
cave - parking - 300.000 F.

REZE - Les Trois Moulins - APPARTEMENT T2 - chauf.
gaz - 195.000 F dont 24.000 F C.F.F.

REZE - Les Trois Moulins - APPARTEMENT T4 au 5^e ét. -
260.000 F dont 135.000 F reprise prêts.



gestion de
services publics
d'eau potable
et
d'assainissement

COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE

BUREAUX OUVERTS de 9 h à 12 h
et de 14 h à 16 h 30
Sauf le vendredi après-midi
samedi et dimanche

DIRECTION REGIONALE
2, rue du Haut-Landreau
B.P. 165
44404 REZE CEDEX

PERMANENCE POUR SERVICE D'URGENCE... Tél. 04.06.06



Culture, de Jumelage, des Personnes Agées, des Loisirs d'Enfants, des Sports et de l'Information.

Ils ont été mis en place pour associer le secteur associatif et les citoyens intéressés à la gestion et l'animation d'activités relevant de leurs compétences. Les Offices coordonnent l'action des associations et les aident dans leurs activités. Ils décentralisent la vie municipale. Enfin les Offices ont un rôle d'animation; ils permettent ainsi à chacun de coopérer, selon ses désirs et ses possibilités, à la vie de la commune.

Les Offices sont des associations type loi 1901. Ils fonctionnent donc avec des adhérents qui, une fois par an en assemblée générale, débattent du bilan, des orientations et élisent un Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration se réunit tous les trimestres; il est composé de membres de droit (des élus municipaux), d'animateurs, de représentants d'associations et d'individuels.

Enfin le Conseil d'Administration élit un bureau, structure souple qui règle les problèmes quotidiens de gestion ou d'animation. Les Offices ont une subvention de la Ville et gèrent leur budget eux-mêmes. A cette subvention peut s'ajouter — pour l'OLE par exemple — la participation des familles, les aides de Jeunesse et Sports et la Caisse d'Allocations Familiales.

La Ville subventionne les Offices mais en créant en 1980 le service Culture elle a mis également à leur disposition du personnel municipal d'administration. Le personnel d'animation est aussi pris en charge par la Ville, par le biais de contrat de financement avec des Fédérations agréées (Léo Lagrange, les Francas...).

L'organisation des Offices en association type loi 1901 invite donc tous les citoyens intéressés à être partie prenante de leur gestion et leur animation. La vie des Offices est donc fonction de la diversité et du dynamisme des participants qui les composent; ces derniers ne sont pas consommateurs mais acteurs et les Offices sont le reflet de leur vitalité.

La M.J.C.

Au travail des offices, il faut ajouter celui de la Maison des Jeunes et de la Culture. La M.J.C. est également une association type

loi 1901. Elle a cette année 585 adhérents qui participent à ses activités et sa gestion. Les adhérents définissent avec les animateurs les objectifs et l'action de la M.J.C. qui portent sur trois points essentiels: l'action socio-culturelle (une gamme complète d'activités: céramique, musique, yoga, photo, etc.), la diffusion culturelle (organisation de spectacles, concerts) et plus récemment, l'action en faveur des adolescents du Château. Pour aider la M.J.C. dans sa tâche, la Ville lui alloue une subvention qui couvre 57% de son budget, met à sa disposition gratuitement des locaux et détache du personnel municipal pour son fonctionnement.

La démocratie de participation que les élus rezéens ont développée, ne peut se substituer à la démocratie électorale de représentation mais elle doit la vivifier, la stimuler. C'est le Conseil Municipal élu au suffrage universel, qui prend les décisions mais ces dernières, à Rezé, sont le fruit d'une large concertation.

La démocratie locale ne s'arrête pas à la participation des citoyens aux commissions extra-municipales, comités de quartier ou offices; elle se vit également dans la gestion par la population de certains équipements (la maison de quartier de Ragon est un bel exemple) et le soutien de la Municipalité à la vie associative.

La vie associative est un excellent baromètre de la vitalité d'une Cité. A Rezé, les associations sont vivantes grâce à leur dynamisme propre, au soutien des Offices et aux aides de la Ville (subventions, locaux, prêt de matériel, panneaux d'affichage...).

La démocratie locale ne peut se réduire à des modèles existants: en permanence, il nous faut inventer ensemble la vie et l'avenir de Rezé.



INTERMARCHÉ



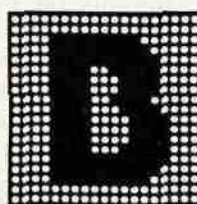
29, RUE DE LA BLORDIERE
CENTRE COMMERCIAL LE CHATEAU
REZE

APPLICATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉLECTRICITÉ

La Régionale Electrique

4, rue Ordronneau - Z.I.
44400 REZE-lès-Nantes - Tél. (40) 75.53.67

*Equipement armoire, asservissement,
télé-commande, distribution de l'heure,
détection incendie, protection contre le vol,
automate programmable, contrôle des accès*



**A
VOTRE
SERVICE**

BNP

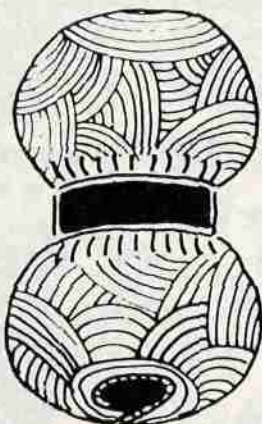
Près de chez vous

- 51, avenue de la Libération
44400 REZE - Tél. 75.50.16
- 32 bis, rue Aristide-Briand
44400 REZE - Tél. 75.51.44

et SUCCURSALE:

- 8, rue La Fayette
44000 NANTES - Tél. 47.39.54

**37 AGENCES
en LOIRE-ATLANTIQUE et VENDÉE**

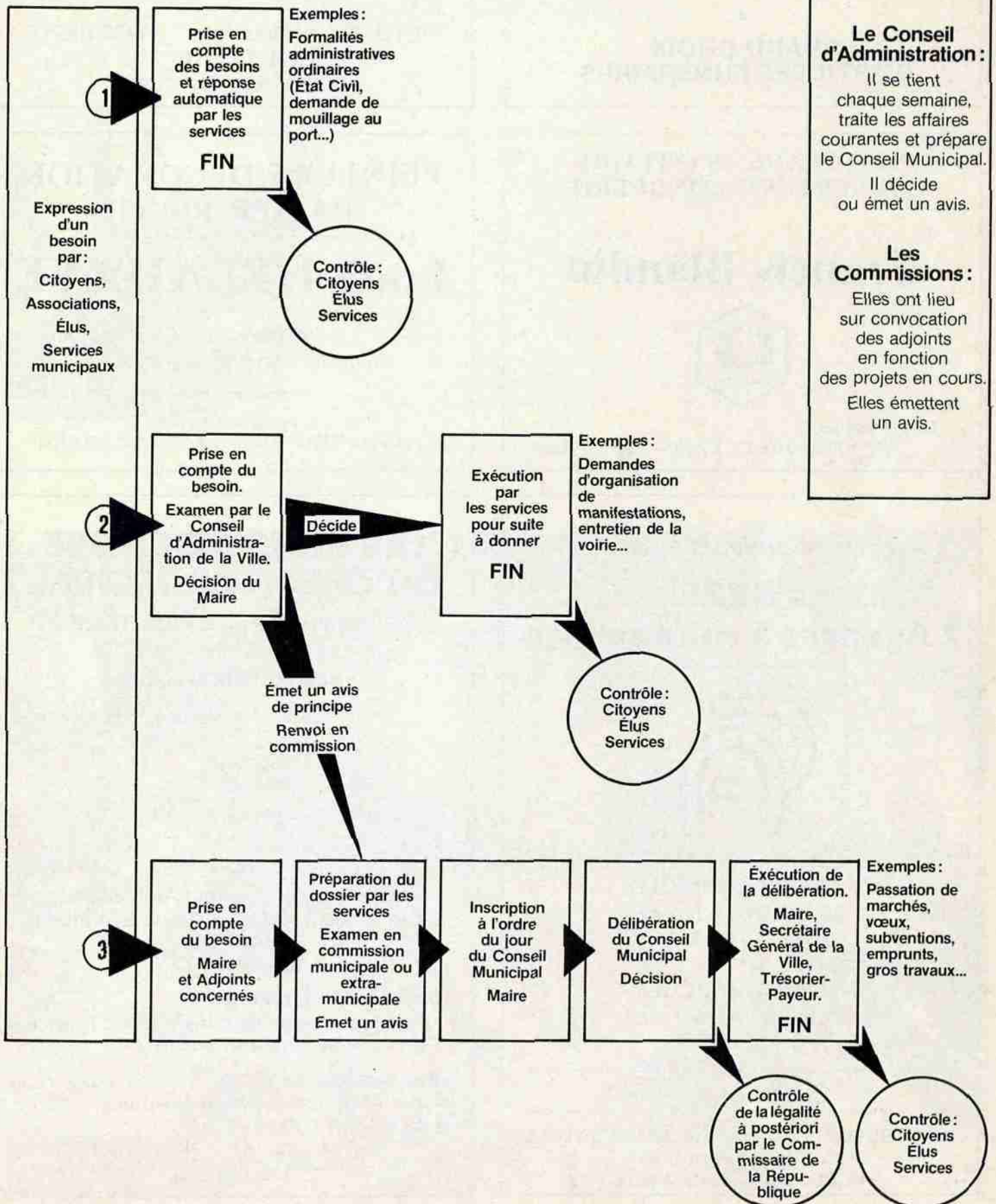


**la
tricoterie**

2, rue Franklin
Tél. 73.77.17

Dépositaire
welcomme permelle

Cheminement d'une décision municipale



Le Conseil Municipal :

Il se réunit une fois chaque trimestre au minimum ; en pratique, chaque fois que le Maire le juge utile. Il délibère.

Le Conseil d'Administration :

Il se tient chaque semaine, traite les affaires courantes et prépare le Conseil Municipal. Il décide ou émet un avis.

Les Commissions :

Elles ont lieu sur convocation des adjoints en fonction des projets en cours. Elles émettent un avis.

Pompes Funèbres Générales

Concessionnaire du Service Municipal

58 bis rue du Lieutenant de Monti (Anc. rue J.-Jaurès)
REZÉ - Tél. 75.65.22

*

Organisation des funérailles
Transport de corps à distance
Toutes démarches évitées aux familles

*

**GRAND CHOIX
D'ARTICLES FUNÉRAIRES**

Pommes de terre Fruits - Légumes - Primeurs

EXPORTATION - IMPORTATION
Fournisseur de collectivités et de cantines

Gilbert GUILBAUD

70, rue Ernest Sauvestre - 44400 REZE

Tél. 75.67.14

M.I.N. Nantes - Tél. 47.02.21

**CHAUFFAGE - SANITAIRE
COUVERTURE - ZINGUERIE**

Francis Blandin



10, rue Roine
TRENTEMOULT - REZE - Tél. 75.55.65

**PEINTURE DECORATION
PAPIER PEINT**

Louis DELAHAYE

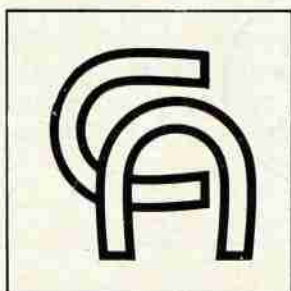
*toile collée ou tendue
moquette - vitrerie - ravalement*

3, rue de la Chapelle
Les Couëts 44340 BOUGUENAIS - Tél.: 65.05.31

Maintenant du lundi au samedi

à REZÉ

2 Agences à votre service



CREDIT AGRICOLE

80, rue Jean-Jaurès
tél. 75.86.91

CREDIT AGRICOLE

44, rue de la Libération
Tél. 84.30.00

(Parkings privés à votre disposition)

DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE BILLETS
80, RUE JEAN-JAURÈS
44, RUE DE LA LIBÉRATION

LES BONS DE CAISSE DU CREDIT MUNICIPAL

sont toujours les plus AVANTAGEUX
des PLACEMENTS SURS

RENSEIGNEZ-VOUS

Bons à 13. 18. 25 Mois ou 5 ans



1813

Etablissement Public d'Aide Sociale
7, rue du Gal Leclerc & 2, rue St-Vincent
NANTES
Tél. 89.26.27

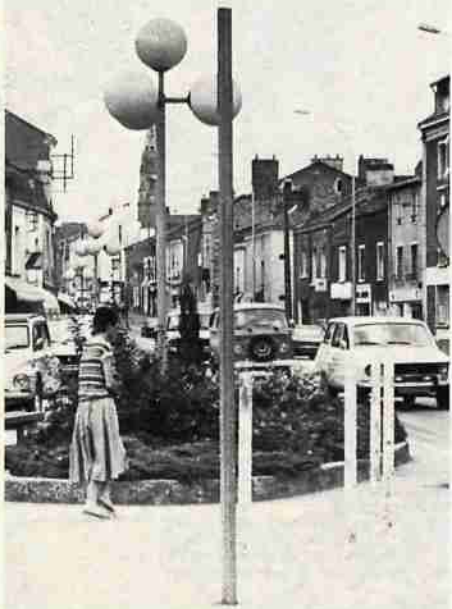
Son Service Financier

- Chèques payables dans toute la France
- Comptes à terme et sur livrets

Ses services de prêts

- aux Fonctionnaires et assimilés
- sur gages corporels

De nouveaux rapports Majorité et Opposition



...Après la déclaration des Droits de l'Homme, après le droit de vote aux femmes et aux hommes, après la séparation de l'Église et de l'État, après la réaffirmation du principe républicain par nos constitutions, voici la parole libre à l'Opposition. Maintenant, l'Opposition prend une majuscule et devient une institution dans nos communes.

Sans que le mot fut jamais prononcé, nous avons peut-être réactualisé la Révolution. Je vous laisse juge. Chacun mesurera néanmoins dans son cœur de citoyenne et de citoyen, toute la gloire qui revient au seul vainqueur de cette lutte, je veux dire la Démocratie...

Jacques FLOCH

(Extrait du discours au
Conseil Municipal d'installation
11 mars 1983)

Liberté d'expression, confrontation des idées, permanence du débat démocratique, voilà les perspectives ouvertes par le nouveau mode de scrutin qui dorénavant permet aux différentes familles politiques de chaque commune d'être représentées au Conseil Municipal, même si elles sont minoritaires.

Cette loi autorise maintenant le débat contradictoire dans toute commune de 3.500 habitants et plus.

Bien entendu, le fait majoritaire est préservé, c'est la règle de la stabilité; il faut en effet

gouverner et assurer l'exécutif de la Cité. Le principe est net: la Majorité gouverne, l'Opposition contrôle.

A Rezé, l'Opposition a donc accès à tous les organismes consultatifs, afin qu'elle puisse prendre connaissance de tous les dossiers.

Ainsi, propositions et contre-propositions amélioreront le sort des Rezéens. Dans ce sens, des moyens en matériel, secrétariat, assistantat, seront donnés avec le même souci d'équité à l'ensemble des groupes représentés dans ce conseil.



SERRURERIE - FERRONNERIE
CONSTRUCTIONS METALLIQUES

Michel SOULAS

2, rue Raymond Soulas - "Trentemoult" 44400 REZE
Tél. 75.55.07

"La Brioche Vendéenne"

MAISON BONNIN S.A.R.L.

62, rue Charles-Rivière, 44400 REZE - Tél. 75.40.99

EN VENTE SUR LES MARCHÉS DE
NANTES ET REZE

CORDONNERIE

Henri VILLAIN

TALON MINUTE
SERVICE RAPIDE

Clés minute

11, rue Victor-Hugo - 44400 REZE

TOLERIE - PEINTURE

Régis RAYNAUD

74, rue de la Commune - REZE - Tél. 75.62.06

Remise en ligne au rayon laser

TOUT POUR LE JARDIN

GRAINES - PLANTS **B. HAURY**

25, rue Victor-Fortun - 44400 REZE - Tél. 75.48.78

**ATELIERS REZÉENS
D'APPLICATIONS MÉCANIQUES**
Mécanique Générale

Rue Ordronneau - Zone Industrielle
44400 REZE-LES-NANTES - Tél. 75.40.25



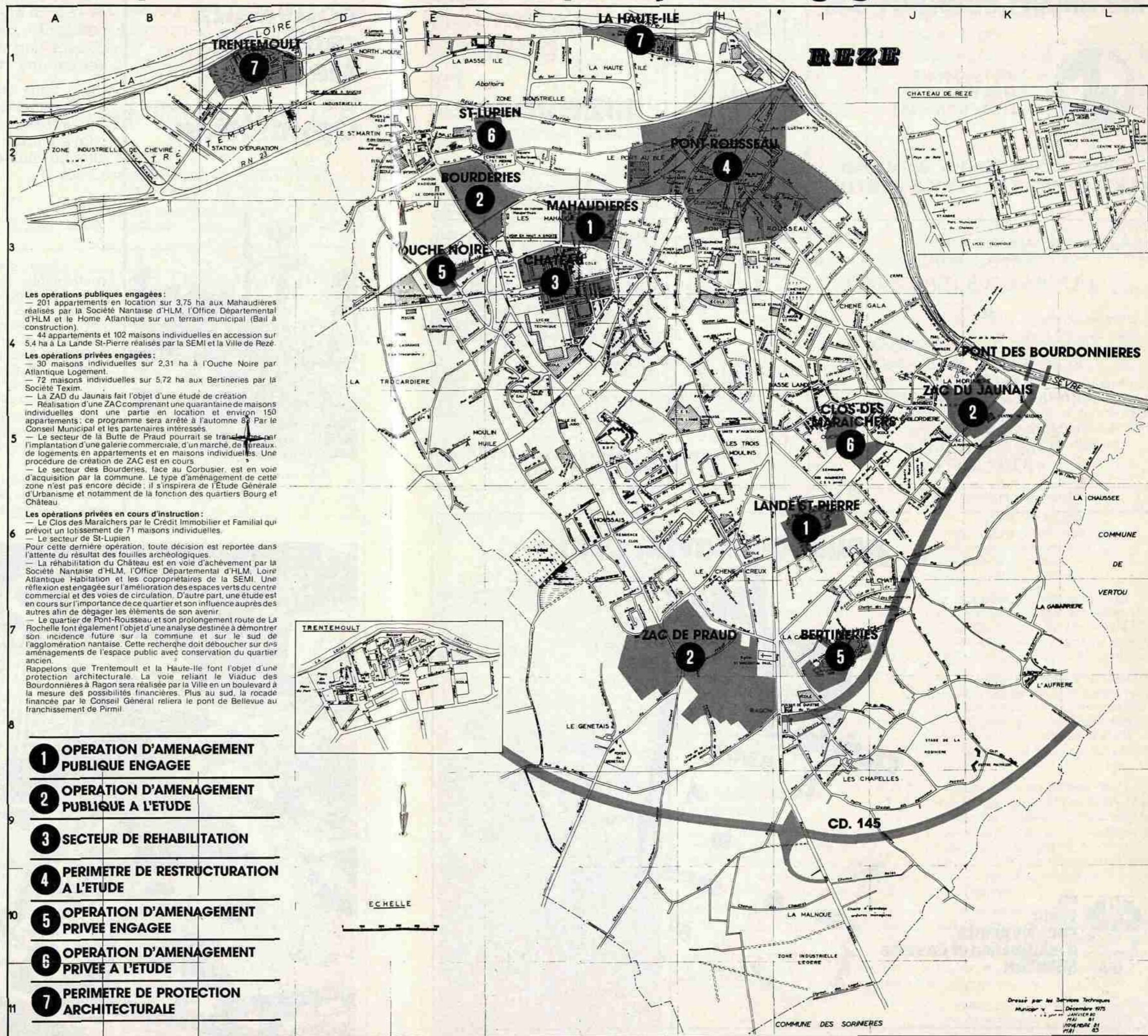
CADEAUX - DECORATION - LISTE DE MARIAGE
32, rue Félix Faure - 44400 REZE - Tél. 75.39.40

MÉNUISERIE - CHARPENTE - ESCALIER
CUISINES - INSTALLATION DE MAGASIN
SURVITRAGE - NEUF ET RENOVATION
Entreprise R. LEBEAUPIN

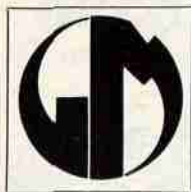
60, Rue Leclerc - 44400 REZE - Tél. 75.69.36

POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT PAR CREDITS

Principales zones d'action publique et privée engagées ou à l'étude



Ets Gilbert MAINGUY s.a.



ENTREPRISE
GÉNÉRALE
D'ÉLECTRICITÉ

Siège social: 46, Rue du Moulin
Tél. 34.10.00 B.P. 8 44120 VERTOU

Agences et Dépôts:

VERTOU, PORNIC,
LA ROCHE-SUR-YON, CHOLET



LIGNES ET CANALISATIONS:
ELECTRICITE, GAZ, EAU,
TELEPHONE
EQUIPEMENTS INDUSTRIELS
ET IMMOBILIERS
DEPARTEMENT DE
CHAUDRONNERIE
ET MECANIQUE

Entreprise de PARCS et JARDINS DALLAGE - CLOTURES

Arbres d'Ornement et fruitiers - Rosiers



LIZE ANNICK

Successor de CHARLES LIZE

65, rue de la Commune - B.P. 25
44002 REZE Cédex - Tél. 75.65.02

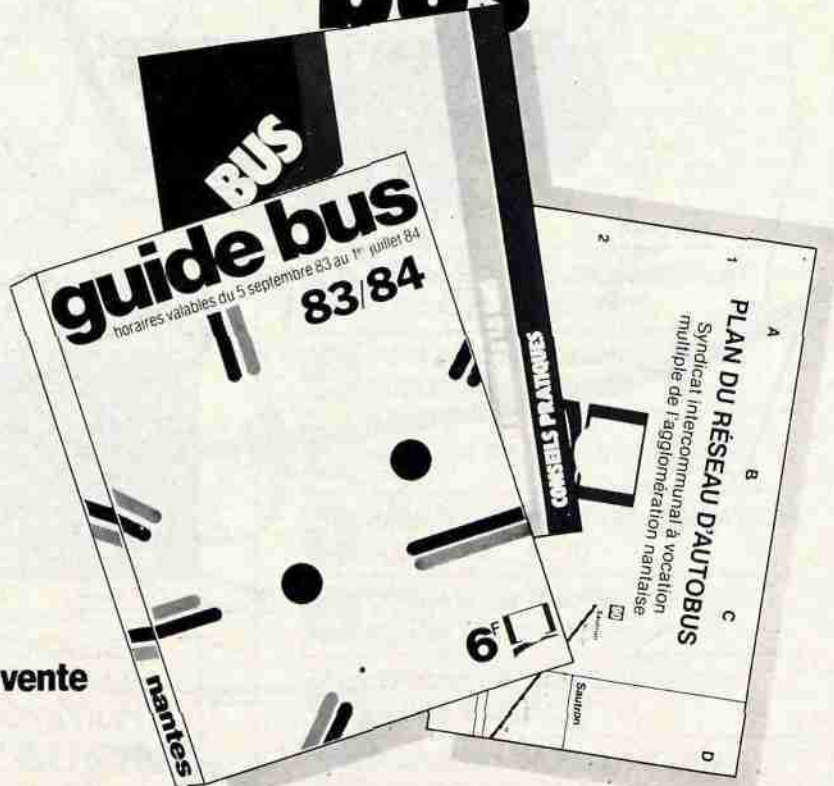
TABAC MAISON de la PRESSE LOTO

ARTICLES CADEAUX

- Stylos Waterman
- Pipes GBD - Chacom
- Maquettes Heller
- Briquets Flamair - Silver Match
- Myon Colibri
- Montres Kiplé, garantie 2 ans

Centre Commercial du Château de REZÉ
Tél. 75.46.15 - Parking

pour tout savoir sur le bus



en
vente
dans les points
d'information et de vente
SEMITEAN

La décentralisation et la commune



La loi du 2 mars 1982, relative aux Droits et Libertés des communes, départements et régions, marque une date dans notre histoire: elle rompt avec une tradition centralisatrice, vieille de plusieurs siècles.

Dans ce texte, le législateur précise le cadre général de la décentralisation; il s'agit donc d'une "loi-locomotive" et plusieurs wagons viendront ultérieurement s'y rattacher: les moyens financiers, les personnels, le statut des élus locaux, la vie associative...

Nous allons examiner principalement les conséquences des nouvelles dispositions dans la vie quotidienne des communes (pour le rappel de la loi, cf ses 15 points-clef).

La libre administration

"Les communes, les départements et les régions s'administrent librement par des conseils élus".

Si cet article n'est pas une nouveauté pour la commune (en libre administration depuis 1884), les modalités d'application de ce principe sont bouleversées par la suppression de toute procédure d'approbation préfectorale ou ministérielle. Seul subsiste un contrôle à posteriori, il porte uniquement sur la légalité des délibérations et des actes administratifs. Les actes pris par les autorités communales sont donc exécutoires de plein droit dès qu'il a été procédé à leur publication ou à leur notification aux intéressés, ainsi qu'à leur transmission au représentant de l'Etat. Ce dernier, les défère au tribunal administratif dans les deux mois qui suivent la transmission, s'il estime contraires à la légalité les actes qui lui ont été transmis.

Ce contrôle à posteriori fait intervenir pour les problèmes financiers une nouvelle juridiction formée de magistrats inamovibles: la Chambre Régionale des Comptes (déconcentration de la Cour des Comptes).

Nouveaux pouvoirs économiques

L'intervention en matière économique et sociale est désormais un droit pour la commune, sans l'accord préalable du préfet devenu Commissaire de la République.

Les élus pourront intervenir directement pour favoriser le développement économique c'est-à-dire pour aider l'investissement, les reconversions, les restructurations...

Leur action s'exercera de trois manières:

- assurer le maintien des services nécessaires à la satisfaction des besoins de la population (en milieu rural surtout),
- pallier les carences de l'initiative privée,
- permettre le redressement d'entreprises en difficultés pour sauvegarder l'emploi.

Le local apparaît comme le lieu pertinent du développement économique et le pouvoir reconnu dans ce domaine aux communes, départements et régions leur donne une chance de se choisir un devenir propre.

La maîtrise du sol

La planification des opérations d'urbanisme est transférée à la commune qui exercera dès lors les responsabilités suivantes:

- **initiative et élaboration des Plans d'Occupation des Sols (P.O.S.):** le Conseil Municipal arrête le projet et l'approuve après consultations et enquête publique.
- **initiative des schémas directeurs intercommunaux** dont l'élaboration sera confiée, par les communes intéressées, à un établissement public ayant compétence en la matière ou qu'elles créeront à cet effet.
- **délivrance du permis de construire** par le Maire dès lors que le POS est approuvé (c'est déjà le cas à Rezé) ou par le président de l'établissement public de coopération intercommunale si la commune lui confie cette compétence.
- **délivrance des autres autorisations d'occupation du sol:** création de lotissements, de clôture, d'installations ou travaux divers, de camping, coupe et abattage d'arbres...
- **délivrance des actes assimilés:** certificat d'urbanisme, certificat de conformité, permis de démolir...

Centre Chassimétric

Louis Eveno



PASSAGE AU MARBRE
(toutes marques)
TOLERIE
PEINTURE EN CABINE

Carosserie Automobile

18, rue Baron - NANTES
(quartier Champ de Mars)

TEL. 47.69.29



HAUTE -
COIFFURE
UNISEX

STYL HAIR
Christian BENZO

8, pl. J.B. Daviais - 44400 REZE
Tél. 75.54.23

Le spécialiste du Brushing et de la Coupe aux Ciseaux
MECHES ET PERMANENTES UNISEX
"TRAITEMENT INTERKUR"

MONUMENTS FUNERAIRES
TOUS TRAVAUX DE CIMETIERE

Bernard LECLAIR

4, rue de la Guilloterie - La Classerie - 44400 REZE - Tél. 75.66.97
Cimetière St-Paul - Ancienne Maison Clément NOEL
38, rue Félicien-Thomazeau - 44400 REZE

Clairette

- BLANCHISSERIE
- LOCATION DE LINGE:
Hôtels - Collectivités - Cliniques
Vêtements de travail

*Tout notre linge en location
est personnalisé au nom de chaque client*

Siège Social et Usine: Rue J.B. Vigier - REZE
Tél. 75.42.01 et 75.49.52

OSSI s.a.r.l.

Alarmes électriques - Identification - Télésurveillance
Coffres-forts - Protection incendie - Vol

9, rue Pierre Brossolette - 44400 REZE-lès-NANTES
Tél. (40) 75.92.20

GARAGE - TRANSPORTS



s.a.r.l. **GERARD**

22, rue Aristide Briand
44340 BOUGUENAI - Tél. 65.07.50

10, rue Aristide BRIAND
44 - REZE (St-PAUL)
75.44.82

REZE



SPORTS

Spécialiste des équipements sportifs

Remise de 10% aux licenciés

Entreprise de VIDANGE **G. DUBILLOT**

Curage d'égoûts, fosses, puits
Nettoyage de fosses septiques

27 rue du Général de Gaulle - Les Sorinières - Tél. 54.71.30

VENTE et REPARATIONS AUTOMOBILES
VOITURES NEUVES ET OCCASIONS
TOUTES MARQUES

Garage BARANGER Père & Fils

3, rue du Docteur Nogue - 44400 REZE - Tél. 75.61.34

HEULIEZ BUS
L'AUTRE GRAND
CONSTRUCTEUR
FRANÇAIS



heuliez
BUS

une société 100% Française

S.A. HEULIEZ BUS USINE ET BUREAUX: RORTHAIS 79700 MAULEON FRANCE
TEL: (49) 80.11.11 - 80.12.22 TELEX: 791 882 F



Les décisions des communes devront, bien sûr, être compatibles avec les prescriptions nationales ou les prescriptions propres à certaines régions. Les exceptions en matière de compétences urbanistiques sont limitées : constructions de l'Etat et du département, ouvrages de production d'énergie... Même dans le cas où le Maire est lié par l'avis de l'architecte des bâtiments de France, il demeure compétent afin d'éviter une extension inconsidérée des sites classés.

Une procédure de gestion des conflits relatifs à l'occupation de l'espace a été prévue par la loi. Elle se traduit par une possibilité de conciliation grâce à la mise en place d'une Commission départementale et par un pouvoir d'arbitrage du Commissaire de la République destiné à sauvegarder certains intérêts fondamentaux de l'Etat.

Le transfert des compétences en matière d'urbanisme est considérable : chaque année 650.000 permis de construire sont instruits et 30.000 permis de lotir et actes divers.

La loi renforce également la solidarité intercommunale par la possibilité de mise en œuvre de politiques communes dans le cadre des "Chartes intercommunales d'aménagement" et par la création d'établissements publics intercommunaux.

Enfin, le responsable unique des orientations de la commune en

matière d'urbanisme, c'est le Maire ; il connaît mieux que personne la réalité locale et les besoins de ses concitoyens ; ces derniers savent désormais qui décide et peuvent discuter, voire amender, les projets.

D'autres lois importantes doivent, avant 1985, parachever l'œuvre décentralisatrice ; des textes définiront le statut, les droits des fonctionnaires et des élus locaux ; d'autres dispositions envisageront la coopération intercommunale et la participation des citoyens à la vie locale. Enfin, le dossier sur la réforme de la fiscalité locale pourrait faire l'objet d'ultimes débats.

A toute cette série de lois qui donneront plus de pouvoirs aux élus locaux, il faut ajouter la réforme du mode de scrutin des élections municipales. Les élus municipaux sont maintenant les représentants de tous les courants politiques majeurs, ce qui garantit encore davantage un contrôle des bénéficiaires de la décentralisation.

La démocratie réelle doit donner le dernier mot à l'élu ; la réforme actuelle est dans cette ligne et le pouvoir exécutif est désormais confié, à tous les échelons, aux représentants du corps électoral.

Après deux siècles de centralisme, nous sommes entrés dans une ère nouvelle.

LA DÉCENTRALISATION EN 15 POINTS

1 - Des décisions immédiatement exécutoires.

— Les délibérations, arrêtés, actes ou conventions des autorités communales, départementales ou régionales sont dans tous les cas exécutoires, dès qu'ils ont été publiés ou notifiés et ont été transmis au représentant de l'Etat.

— Les procédures de contrôle a priori sont supprimées.

2 - Un contrôle de légalité faisant intervenir le représentant de l'Etat et la juridiction administrative.

— Toutes les décisions des autorités locales doivent être transmises au représentant de l'Etat dans le département ou la Région.

— Si le représentant de l'Etat estime contraire à la légalité l'une de ces décisions, il saisit le Tribunal Administratif qui seul peut en prononcer l'annulation.

— Une procédure accélérée est prévue pour les actes qui porteraient atteinte à une liberté publique ou individuelle.

3 - Un contrôle budgétaire a posteriori exercé par une nouvelle juridiction : la Chambre Régionale des Comptes.

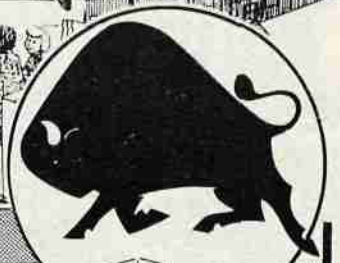
— Le contrôle est limité aux seuls cas d'irrégularité des opérations budgétaires.

— Est créée dans chaque région une nouvelle juridiction : la Chambre Régionale des Comptes, présidée par un membre de la Cour

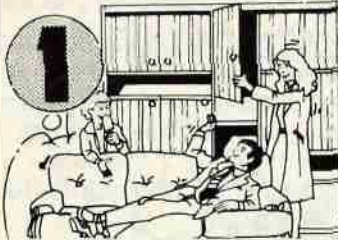
CONFORAMA

le pays où la vie est moins chère

c'est ça!

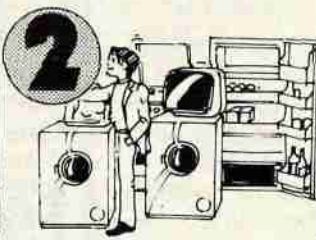


LE CONFORT A LA PORTEE DE TOUS



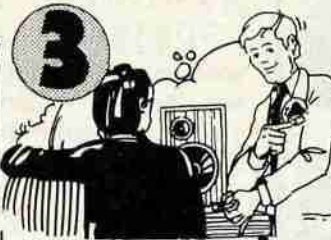
1^{er} SPÉCIALISTE DU CONFORT

Meubles, Salons, Cuisines, Electroménager, Télévision, Son, Hi-Fi... sur les plus grandes marques. Et tous les compléments du confort à PRIX CONFORAMA.



2 LIBERTÉ DE VISITE ET DE CHOIX...

A CONFORAMA, la liberté de visite et de choix est totale et l'achat sans contrainte.



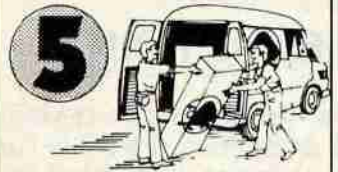
3 ...ET DU PERSONNEL QUALIFIÉ

Une équipe de techniciens est à votre disposition pour vous conseiller.



4 DES STOCKS MASSIFS DISPONIBLES

Etre rapidement en possession de vos achats est une des devises de CONFORAMA.



5 EMPORTÉ ou LIVRÉ

Vous avez le choix:

Pour emporter, CONFORAMA met une camionnette à votre disposition. EMPORTE c'est rapide et c'est moins cher!



6 TOUT A CRÉDIT FACILE et IMMÉDIAT

sur tous les rayons par organismes de crédit agréés SOFINCO ou CETELEM ou CREG



7 SERVICE APRES-VENTE GARANTIE TOTALE GRATUITE 2 ANS

A CONFORAMA vous bénéficiez toujours d'une garantie totale et gratuite 2 ans sur l'électroménager et la télé.



8 CONFORAMA REMBOURSE LA DIFFÉRENCE

Si vous trouvez moins cher ailleurs dans le mois qui suit votre achat et dans les limites du département. Voilà la meilleure preuve que CONFORAMA pratique la politique du PLUS BAS PRIX!

NANTES

ORVAULT 250, route de Vannes
REZE route de Pornic



des Comptes et composée de magistrats inamovibles.

— La Chambre Régionale des Comptes formule des propositions et a une mission de conciliation préalable.

— En cas d'échec de cette procédure de conciliation, le représentant de l'Etat arrête les mesures nécessaires et doit assortir sa décision d'une motivation explicite s'il écarte des propositions de la Chambre Régionale des Comptes.

4 - Des rapports nouveaux entre ordonnateurs et comptables.

— Le Maire, le Président du Conseil Général et Régional peuvent réquisitionner le comptable.

— Les motifs de refus de paiement que peut invoquer le comptable sont strictement définis et la liste des pièces justificatives qu'il peut exiger est fixée par décret.

5 - Le Président du Conseil Général, organe exécutif du département.

— L'exécutif du département appartient à un élu : le Président du Conseil Général.

— Les services nécessaires à l'exercice de ces nouvelles attributions sont, selon le cas, placés sous l'autorité du Président du Conseil Général ou mis à sa disposition, les personnels concernés demeurant régis par leur statut actuel.

6 - La Région, une nouvelle collectivité territoriale.

— Le Conseil Régional sera élu au suffrage universel direct.

— Les régions sont érigées en collectivités territoriales, à l'issue de la première élection des conseils régionaux au suffrage universel.

7 - Des attributions élargies pour les Régions.

— La Région a compétence non seulement en matière de développement économique et social, mais aussi en matière de développement culturel.

— Ses attributions en matière économique sont étendues.

— La Région peut procéder à des dépenses de fonctionnement liées à des opérations d'intérêt régional direct.

— Elle assure la mise en œuvre des actions d'apprentissage et de formation professionnelle.

8 - Le Président du conseil régional, organe exécutif de la région.

— Le transfert de l'exécutif s'opère dans les mêmes conditions que pour le département.

9 - De nouvelles possibilités d'action économique.

— Les conditions d'intervention des Communes, Départements et Régions sont précisées par la loi.

— Communes, Départements et Régions peuvent venir en aide aux entreprises en difficulté.

10 - Un seul représentant de l'Etat dans chaque Département et dans chaque Région.

— Le représentant de l'Etat représente les ministres et dirige les services de l'Etat.

— Il a la charge des intérêts nationaux, du contrôle administratif et du respect des lois.

— Il est seul habilité à s'exprimer au nom de l'Etat devant les assemblées élues et à prendre les décisions au nom de celui-ci.

11 - Une tutelle technique réduite.

— Seules sont opposables aux collectivités locales les procédures et prescriptions techniques ayant un fondement législatif.

— Est constitué un comité d'allègement des procédures et prescriptions techniques.

12 - Un statut particulier pour la Corse et les Départements d'Outre-Mer.

13 - Répartition des compétences entre les communes, départements et régions.

14 - Des charges financières allégées.

— La contribution des communes aux dépenses de Justice sont supprimées.

— Les charges financières résultant des transferts de compétence sont compensées par moitié par des transferts de fiscalité et, pour le reste, par une "Dotation Générale de Décentralisation

— Cette DGD prend la forme d'une subvention globale et les collectivités locales l'utiliseront librement.

— L'allègement des charges pour les collectivités locales représente pour 1982, environ 2 milliards de francs.

STATION SERVICE

PEUGEOT
OUTILLAGE 

Distributeur officiel

BOBINAGE MOTEUR ELECTRO-MECANIQUE
VENTE MOTEURS NEUFS ET OCCASIONS

JEYES
DIVISION
TRAITSOL

Ets Gilles GAUTIER

65, rue Jules Vallès - 44340 BOUGUENAI - Tél. 75.43.14

ESPACE INFORMATIQUE & ELECTRONIQUE **65.21.41**

Centre Commercial - Route de Pornic
44400 REZE

Le spécialiste de la micro-informatique
individuelle et familiale

VENTE - SERVICE APRES-VENTE - MAINTENANCE

*Fournisseur des systèmes
micro-informatiques des écoles de Rezé*

ORTP  S.A. - B.P. 9

44640 SAINT-JEAN-DE-BOISEAU
Tél. (40) 65.91.21

VRD - TENNIS - ASSAINISSEMENT

RORTAIS - LE PAVEC



Charpente
Menuiserie
Bois et Aluminium
Vérandas

rue de l'île Macé
Z.I. Rezé 44400
tél. 75.62.04

"Le Pavillon"

Bar

Restaurant

Crêperie

Nos Spécialités

FRUITS DE MER
GRATIN DE SAINT-JACQUES
CUISSÉS DE GRENOUILLES
SAUMON A L'OSEILLE
BEURRE BLANC
ANGUILLES GRILLÉES

menu fixe
repas sur commande
baptêmes, mariages

M. et Mme VAUCELLE

13 quai marcel-boissard - 44400 trentemout
☎ 75.67.15

VANNERIE DES 3 MOULINS

REZE

2 MAGASINS

NANTES

Magasin et Atelier :

21, rue Siméon Foucault

Tél. 75.65.87

400 m² d'exposition

12, Passage Pommeraye

Tél. 89.15.99

Ch. BRIANT Fabricant

Ameublement en rotin et carme des Philippines

peinture, décoration

Paul Turpeau fils s.a.



131, Bd Ernest Dalby 44000 NANTES - Tél. 74.44.65

Peinture - vitrerie - miroiterie - revêtements sols, murs et plafonds
Tentures murales et d'ameublement

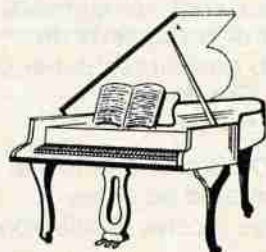
DESEVEDAVY PIANOS

NEUF * OCCASION * LOCATION * RÉPARATIONS * ACCORDS

PIANOS - ORGUES - ACCORDÉONS
GUITARES
LUTHERIE - LIBRAIRIE MUSICALE

Tél. (40) 74.37.44

Siège social : 57-59, rue M^e Joffre - 44000 NANTES



15 - La Dotation Générale d'Équipement.

— Les textes sur l'affectation de la DGE commencent à être publiés.

Cette nouvelle procédure remplacera progressivement l'octroi aux collectivités locales de

subventions d'investissement ponctuelles, par le Ministère, donnant ainsi plus de liberté aux élus locaux dans le choix de leur programme d'équipement. En outre un "comité de prêt", composé en majorité d'élus et institué dans chaque région.

La répartition des compétences

Pour être plus qu'un simple transfert de pouvoir, la décentralisation devait s'accompagner d'un élargissement des attributions des collectivités locales.

C'est pourquoi une partie des compétences relevant jusqu'ici de l'administration d'Etat est transférés aux communes, aux départements et régions.

Sept principes sont à retenir :

- Les transferts de compétences ne retirent aucune attribution aux collectivités décentralisées ; ils leur en donnent de nouvelles.
- Ils ne portent pas atteinte à la prééminence de l'Etat mais lui permettent de mieux se consacrer à ses missions fondamentales.

- Ils ne créent ni tutelle d'une collectivité sur une autre, ni hiérarchie entre elles.
- Ils sont définis en fonction de la vocation générale de chaque niveau de collectivité.
- Ils sont accompagnés du transfert des ressources correspondantes.
- Ils entraînent la mise à la disposition, au profit des collectivités locales, des moyens nécessaires à leur exercice.
- Ils sont complétés par un effort parallèle de déconcentration des attributions qui continuent à relever de la responsabilité de l'Etat.

Un projet de statut pour les élus locaux

Les éléments disparates, datant du siècle dernier, qui tiennent lieu de statut pour les élus locaux vont devenir caducs avec l'application progressive des lois décentralisatrices. Une réflexion sur ce statut devenait urgente, d'autant que la décentralisation signifie pour les élus un accroissement des charges et des responsabilités.

Un avant-projet a défini des propositions qui s'articulent autour de cinq points : la formation, la revalorisation des indemnités, le droit à la retraite, les autorisations professionnelles d'absence et la réinsertion. A tout cela s'ajoutent les réflexions sur la limitation du cumul des fonctions et mandats électifs.

Cet avant-projet a pour ambition de permettre à tous les citoyens d'être élus sans être pénalisés dans leur vie professionnelle. Il ne constitue pour l'instant qu'un ensemble de propositions qui seront sans doute amendées. Mais il est possible dès maintenant d'en apprécier l'importance. Ce texte permettra l'adaptation des élus aux responsabilités nouvelles induites par les textes décentralisateurs ; en effet, il prendra en compte l'accroissement considérable de la charge de travail qui incombe aux représentants du suffrage universel et leur permettra, par une plus grande disponibilité, de satisfaire aux besoins d'écoute de la population. Il favorisera l'exercice des fonctions et mandats électifs à de nouvelles classes sociales et catégories professionnelles jusque là quasiment exclues. Il permettra enfin la prise de responsabilités dans la vie publique des femmes et des jeunes (actuellement 60% des Maires ont plus de 50 ans). La décentralisation ne peut réussir que si le temps et les moyens sont donnés aux élus pour remplir pleinement leur mission.

Ce projet concerne tous les citoyens à travers leurs représentants élus au suffrage universel : il poursuit un objectif de moralisation de la vie publique ; il tend enfin à réconcilier la politique et les Français, faire aimer la chose publique et la faire vivre.



Tableau récapitulatif des compétences transférées

DOMAINES	COMMUNE	DÉPARTEMENT	RÉGION	ÉTAT
URBANISME	Etablissement du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)	Avis en cas d'équipements départementaux		Contrôle des prescriptions et servitudes Mise en demeure de réviser ou modifier le P.O.S.
	Elaboration intercommunale de Schémas Directeurs			Fixation du périmètre
	Délivrance du permis de construire et autres autorisations (si le P.O.S. est déjà approuvé)			Elaboration de schémas d'utilisation de la mer
LOGEMENT	Programme local de l'habitat	Conseil départemental de l'habitat	Définition des priorités de l'habitat	
		Aides sociales au logement	Aides complémentaires	
	Action en faveur des mal logés		Encouragement à la qualité, à l'innovation, à l'économie d'énergie	
		Avis sur la répartition des aides	Choix des priorités	Répartition des aides de l'État
FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE			Mise en œuvre des actions d'apprentissage et de formation professionnelle	Certaines actions de portée générale
			Programme régional d'apprentissage et formation professionnelle	
			Fonds régional	
AMENAGEMENT RURAL PLANIFICATION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Elaboration et approbation de chartes intercommunales d'aménagement		Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan national... et du plan régional	
		Avis sur le plan régional		
		Programme d'aide à l'équipement rural		
			Exercice de tout ou partie des compétences des missions interministérielles d'aménagement touristique	
ACTION SOCIALE ET SANTE	Participation financière	Prise en charge des prestations d'aide sociale		Restent à charge 10 prestations
		Service de l'aide sociale à l'enfance		Contrôle des règles d'hygiène
		Service départemental d'action sociale		
		Protection maternelle et infantile		
		Protection sanitaire famille et enfance		
		Lutte contre les fléaux sociaux		
		Vaccinations		
EDUCATION		Dépistage et surveillance des affections cancéreuses		
	Construction, équipement, entretien des écoles, classes élémentaires et maternelles			Rémunération des enseignants
	Avis du C.M. pour les constructions de collèges et possibilité de prendre en charge directement ces constructions	Construction et entretien des collèges		Dépenses pédagogiques, rémunération des enseignants
	Avis du Conseil Municipal	Avis du Conseil Général	Construction des lycées des établissements d'éducation spécialisée	Dépenses pédagogiques, rémunération des enseignants
		Accord du Conseil Général	Propositions du Conseil Régional	Schéma prévisionnel des formations des collèges, lycées et établissements d'éducation spécialisée
	Avis du Conseil Municipal	Avis du Conseil Général	Avis du Conseil Régional	Implantation des établissements d'enseignement supérieur
			Organisation d'activités éducatives, sportives, culturelles complémentaires dans les locaux scolaires.	
TRANSPORTS ET MER	Avis sur le schéma régional	Avis sur le schéma régional	Etablissement du schéma régional des transports	
	Avis sur le plan départemental	Etablissement du plan départemental des transports		
		Approbation du plan départemental des services réguliers de transports routiers voyageurs non urbain	Aides à la pêche et aux cultures marines	Réglementation sociale des transports Protection sociale des personnels portuaires.
	Financement et organisation des transports urbains		Création de certains aérodromes	Normes d'équipement des aérodromes
	Conventions avec le département	Financement et organisation des transports scolaires		
		Avis sur les conventions avec la SNCF	Conventions avec la SNCF	
	Ports de plaisance, police des ports	Ports maritimes civils de commerce et de pêche	Création de canaux et ports pluviaux	Ports d'intérêt national, autoroutes fluvial Police de la conservation du domaine fluvial Police de la navigation et des eaux
ENVIRONNEMENT ET ACTION CULTURELLE			Collège du patrimoine et des sites. Listes des sites à sauvegarder	
	Proposition ou accord sur la zone de protection			Création de protection esthétique ou historique
	Avis sur le plan des itinéraires de promenades	Définition du plan des itinéraires de promenades		
	Bibliothèques municipales	Bibliothèques centrales de prêts, musées	Musées	Contrôle de l'État
	Archives communales	Archives départementales	Archives régionales	Archives nationales
			1% de l'investissement à l'insertion d'œuvres d'art dans certaines constructions	

Ets BERGERE

ZI de CHEVIRE-BOUGUENAI - Tél. 65.16 66 +
BOIS - PANNEAUX - ISOLATION

Pour vos repas d'affaires, familiaux
ou simplement avec des amis, venez au

CLOS DE SEVRE

Mr et Mme AMAND Bernard

23, rue Alsace Lorraine 44400 REZE - Tél. (40) 75.45.34
parc pour buffet, cocktail, lunch, réception

RADIATEURS AUTOMOBILES REZÉENS

Echange Standard et Neuf, Toutes marques
ECHAPPEMENTS - ANTIGEL
21 Rue de la Californie, ZI 3^e tranche - 44400 REZE
Tél. 75.16.74



DOUBLE VITRAGE - JOINTS ETANCHES
ISOLATION PAR L'INTERIEUR
DES CLOISONS ET PLAFONDS
ISOLATION PAR L'EXTERIEUR DES MURS

118, rue du Moulin à l'Huile - REZE - Tél. 75.41.96

PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS RETELEMENTS DE SOLS

Henzi Hauteaux

5, Allée Madame Colette
44400 REZE - Tél. 75.12.47

MEUBLES REJANY

9bis, rue Alsace-Lorraine - 44400 REZE - Tél. (40) 75.48.62

MEUBLES DE MARQUE ET DE QUALITE AUX PRIX LES PLUS BAS

REZE RECUPERATION

DEMOLITION
ACHATS FER ET METAUX
M. GUILLARD

24, rue du Chêne Creux - 44400 REZE - Tél. 75.69.13

ENSEIGNES LUMINEUSES - ECLAIRAGE
SONORISATION - LOCATION ET VENTE

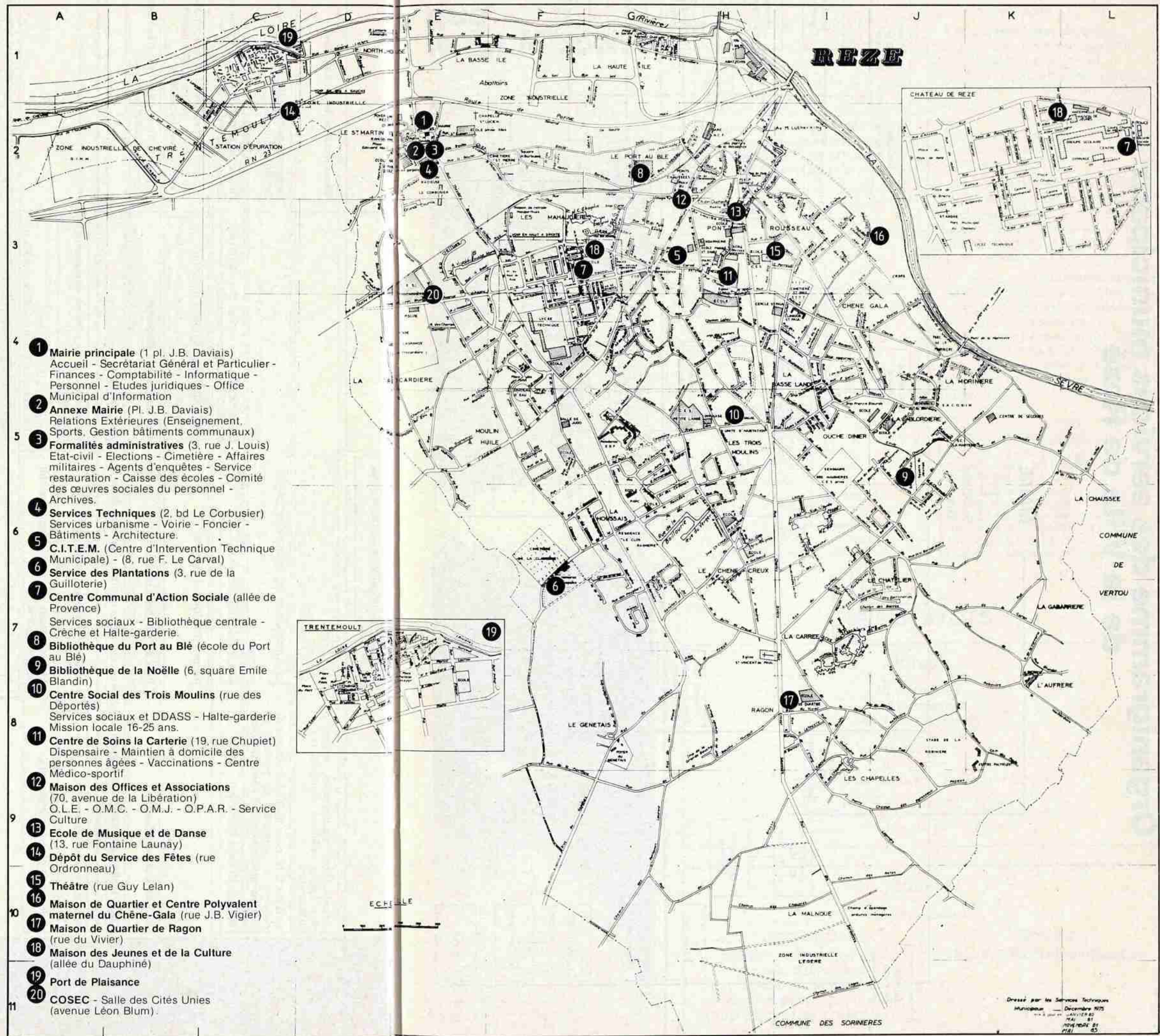
Neon

LUMEN

12, RUE DE JEMMAPES 44000 NANTES
TÉL. 35.64.60

FONDÉE 1931

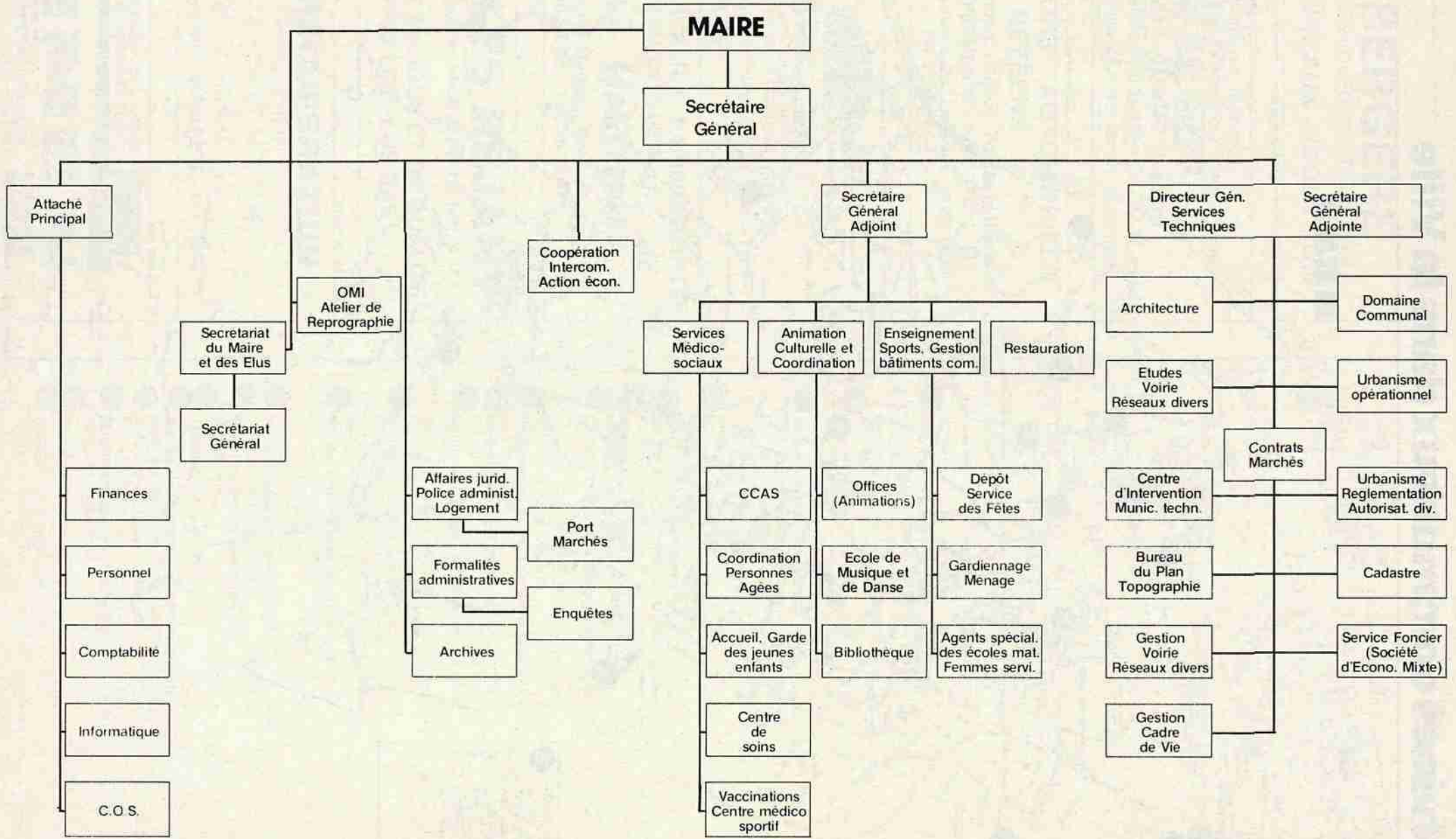
Plan des services communaux dans la Ville



- 1 **Mairie principale** (1 pl. J.B. Daviais)
Accueil - Secrétariat Général et Particulier -
Finances - Comptabilité - Informatique -
Personnel - Etudes juridiques - Office
Municipal d'Information
- 2 **Annexe Mairie** (Pl. J.B. Daviais)
Relations Extérieures (Enseignement,
Sports, Gestion bâtiments communaux)
- 3 **Formalités administratives** (3, rue J. Louis)
Etat-civil - Elections - Cimetière - Affaires
militaires - Agents d'enquêtes - Service
restauration - Caisse des écoles - Comité
des œuvres sociales du personnel -
Archives.
- 4 **Services Techniques** (2, bd Le Corbusier)
Services urbanisme - Voirie - Foncier -
Bâtiments - Architecture.
- 5 **C.I.T.E.M.** (Centre d'Intervention Technique
Municipale) - (8, rue F. Le Carval)
- 6 **Service des Plantations** (3, rue de la
Guilloterie)
- 7 **Centre Communal d'Action Sociale** (allée de
Provence)
Services sociaux - Bibliothèque centrale -
Crèche et Halte-garderie.
- 8 **Bibliothèque du Port au Blé** (école du Port
au Blé)
- 9 **Bibliothèque de la Noëlle** (6, square Emile
Blandin)
- 10 **Centre Social des Trois Moulins** (rue des
Déportés)
Services sociaux et DDASS - Halte-garderie
Mission locale 16-25 ans.
- 11 **Centre de Soins la Carterie** (19, rue Chupiet)
Dispensaire - Maintien à domicile des
personnes âgées - Vaccinations - Centre
Médoco-sportif
- 12 **Maison des Offices et Associations**
(70, avenue de la Libération)
O.L.E. - O.M.C. - O.M.J. - O.P.A.R. - Service
Culture
- 13 **Ecole de Musique et de Danse**
(13, rue Fontaine Launay)
- 14 **Dépôt du Service des Fêtes** (rue
Ordronneau)
- 15 **Théâtre** (rue Guy Lelan)
- 16 **Maison de Quartier et Centre Polyvalent
maternel du Chêne-Gala** (rue J.B. Vigier)
- 17 **Maison de Quartier de Ragon**
(rue du Vivier)
- 18 **Maison des Jeunes et de la Culture**
(allée du Dauphiné)
- 19 **Port de Plaisance**
- 20 **COSEC** - Salle des Cités Unies
(avenue Léon Blum).

Dressé par le Service Technique
Municipal - Décembre 1975
Mise à jour en
Novembre 81
P.B.

Organigramme des services municipaux de la Ville de Rezé



Qu'est-ce que le S.I.M.A.N. ?



SON HISTOIRE

1967 : Création de l'A.C.R.N. (1)

1978 : Création de l'A.U.R.A.N. (2)

15 mars 1982 : arrêté constitutif du S.I.M.A.N. (3)

La mise en place du S.I.M.A.N., qui traduit la volonté des élus de donner un nouvel élan à la coopération intercommunale, représente une formule plus souple qu'une communauté urbaine ou un district; elle permet en effet:

- de mieux coordonner l'action des communes de l'agglomération grâce au regroupement des structures syndicales uniques existantes: S.I.V.R.A.N. (4) et S.I.T.P.A.N. (5);
- d'appréhender de façon globale l'avenir d'une communauté humaine d'un demi-million d'habitants;
- de respecter et de garantir l'autonomie de décision des communes adhérentes.

SES ADHÉRENTS

19 communes adhèrent au S.I.M.A.N.: Basse-Goulaine, Bouguenais, Carquefou, La Chapelle-sur-Erdre, Couéron, Indre, La Montagne, Nantes, Orvault, Le Pellerin, Rezé, Saint-Herblain, St-Jean-de-Boiseau, Ste-Luce, St-Sébastien, Sautron, Les Sorinières, Thouaré, Vertou.

SES COMPÉTENCES

On distingue:

— **Les compétences de base:** (obligatoires): études d'agglomération, transport public des voyageurs, voirie d'agglomération, hébergement des Gens du voyage (dans le cadre d'un syndicat mixte en cours de création), traitement des déchets, action foncière, action envers les personnes handicapées (depuis le 2.3.1983);

— **Les compétences optionnelles** (facultatives): assainissement, incendie et sécurité, équipements d'agglomération, environnement, développement économique d'agglomération.

— en outre, les 19 communes du S.I.M.A.N. ont adhéré à la Mission Locale pour l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans (commission développement économique) et 4 d'entre elles, dont Rezé, ont décidé d'exercer la compétence "réseau de chaleur" (commission infrastructures).

(1) Association Communautaire de la Région Nantaise.

(2) Agence des Études Urbaines de l'Agglomération Nantaise.

(3) Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de l'Agglomération Nantaise.

(4) Syndicat Intercommunal de la Voirie Rapide de l'Agglomération Nantaise.

(5) Syndicat Intercommunal des Transports Publics de l'Agglomération Nantaise.

SES STATUTS

Bureau

15 membres

Le Président

Les Vice-Présidents

(= présidents des commissions)

4 membres

- reçoit les propositions des Commissions
- les transmet avec son avis au Comité
- prend les décisions dans le cadre de la délégation qui lui est donnée par le Comité.

Comité

65 membres

composition

65 membres élus par les Conseils Municipaux des communes adhérentes, en fonction de leur population (Rezé dispose de 4 délégués)

fonctions

Organe délibérant du Syndicat

PEINTURE - VITRERIE
PAPIERS PEINTS
REVETEMENTS DE SOLS

GERARD LUSTEAU

Village de la Trocardière - 44400 REZE
Tél. 75.08.78

COMBUSTIBLES - TRANSPORTS
SABLE - GRAVIER

VEZO S.A.R.L.

32 bis, quai Léon-Sécher - 44400 REZE
Tél. 75.62.20

Electro-Sud

Electricité automobile - Démarreurs - Alternateurs - Dynamos

KUCHARSKI GEORGES

14, rue du Docteur Maurice Nogue
44400 REZE ST-PAUL - Tél. 75.94.98



LE VICTOR HUGO

BAR - RESTAURANT
Son chariot d'entrées - Ses grillades
Service de 12h à 23h15

21, RUE VICTOR-HUGO - 44400 REZE
Tél. 05.11.62

Trouver chaussure
à son pied
c'est facile - un chausseur

NAUDIN Bernard

18, rue de la Commune - Pont-Rousseau
44400 REZE Tél. 75.69.64

Dépositaire des chaussures "Bally" et Bally Suisse

Rayon spécial orthopédique,
par spécialiste

Bernard NAUDIN

Cabinet d'orthopédie
Nantes - Podostatic

Tous les pieds y sont chaussés - Grands ou petits - Forts ou minces - du 33 au 50

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - COUVERTURE

Jean MOREAU

14, rue J.B. Vigier - 44400 REZE
Tél. 75.91.55

MONUMENTS FUNERAIRES

TRAVAUX DE CIMETIERE (déplacements région)

CHAUVIN ET FILS

Maison fondée en 1933

15, rue F. Thomazeau - Tél. 75.66.61 : 118, rue de la Classerie - Tél. 75.14.90
44400 REZE-lès-NANTES

Conditions exceptionnelles pour les cimetières de Rezé

GRANIT FRANÇAIS ET ETRANGER - CIMENT - SIMILI - CAVEAUX

PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL

SANITAIRE
INSTALLATIONS
MAZOUT
ENTRETIEN DE
CHAUFFERIE

Ets P. PAPET

11, Petite Avenue de Longchamp
44300 NANTES
Tél. 76.08.91



SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION
BRETAGNE LOIRE

CBL

Entreprise générale
Bâtiment

Constructions Industrielles

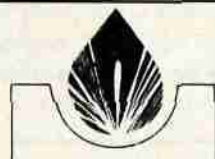
5, BOULEVARD VINCENT GACHE
44013 NANTES CEDEX - TEL. (40) 48.64.57

TOUS PNEUS - BATTERIES - ACCESSOIRES

CONTROLE TRAIN AVANT
REGLAGE PARALLELISME
SERVICE - QUALITE - PRIX

Lemaux Pneu

67, rue Aristide Briand - 44400 REZE - Tél. 75.84.16



montenay s.a.

NEGOCE COMBUSTIBLES

FUEL OIL DOMESTIQUE
CARBURANTS - CHARBONS

B.P. 11 - "Les Cochardières"
44800 ST-HERBLAIN - Tél. (40) 46.85.95

SOLD'OR

la Planète des Soldes

Marchandises de toutes provenances

Fins de séries

Soldes permanents

153, Rte des Sorinières - 44400 REZE - Tél. 04.45.59



Qu'est-ce que les Syndicats Intercommunaux ?



Les Commissions

Études Générales	Circulation et Voirie	Transports en commun
Cadre de Vie	Infrastructures et déchets	Grands équipements d'Agglomération
Action foncière	Développement économique	Liaisons petites communes/ACRN
Action en faveur des handicapés	Nouvelles compétences	Finances

Le Comité du SIMAN nomme le Président, les 13 autres membres du Bureau et les délégués aux autres organismes de coopération: SEMITAN (Société d'Economie Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Nantaise), Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes de 16/25 ans, Syndicat (mixte) des Gens du Voyage, SAEMICAN (Société anonyme d'Economie Mixte pour le traitement des déchets et la distribution de chaleur dans l'Agglomération Nantaise).

- Les Commissions sont composées de représentants des Communes qui peuvent y envoyer autant de membres que de délégués au Comité (5 maximum).
- Leur animation est confiée à un membre du bureau, Vice-Président du SIMAN.
- Examinent les affaires de leur compétence et font les propositions au bureau, en vue de la prise de décision par le Comité.
- Assurent l'exécution des décisions du Comité pour les affaires les concernant.

LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

La Ville de Rezé adhère à l'Association Communautaire de la Région Nantaise (ACRN) et à quatre syndicats intercommunaux, sur les sept gérés par le SIMAN.

L'Association Communautaire de la Région Nantaise

- Création : 23 Novembre 1967.
- Ressort territorial : Basse-Goulaine, Bouaye, Bouguenais, Brains, Carquefou, La Chapelle-Basse-Mer, La Chapelle-sur-Erdre, Château-Thébaud, Couëron, Grandchamp-des-Fontaines, Haute-Goulaine, La Haie-Fouassière, Indre, Mauves, La Montagne, Nantes, Orvault, Le Pellerin, Pont-Saint-Martin, **Rezé**, St-Aignan-de-Grand-Lieu, St-Etienne-de-Montluc, St-Fiacre, St-Herblain, St-Jean-de-Boiseau, St-Julien-de-Concelles, St-Léger-les-Vignes, St-Sébastien, Ste-Luce, Sautron, Les Sorinières, Sucé, Le Temple, Thouaré, Treillières, Vertou.

- Statuts : Chaque commune dispose d'un délégué.
- Compétence : Etude des problèmes intercommunaux intéressant les collectivités locales adhérentes et promotion de la constitution de syndicats d'exécution regroupant les communes intéressées à la solution d'un problème particulier.

Le S.I.V.O.M. sur Loire

- Création : 22 Novembre 1966.
- Ressort territorial : Nantes (7 délégués), Rezé (3 délégués), St-Sébastien (2 délégués), Vertou (2 délégués).
- Compétence : création et fonctionnement de la Cité scolaire des Bourdonnières.

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Rive Sud de la Loire

- Création : 3 Juin 1969.
- Ressort territorial : Bouguenais (1 délégué), Nantes (4 délégués), Rezé (3 délégués), St-Sébastien (2 délégués), Vertou (2 délégués).
- Compétence : construction de la station d'épuration de "La Petite Californie", établissement de collecteurs d'aménées des eaux usées et d'un émissaire d'évacuation des eaux traitées, exploitation et entretien des installations.

Syndicat Intercommunal pour l'hébergement des gens du voyage

- Création : 26 Février 1971.
- Ressort territorial : les 36 communes de l'ACRN (un délégué par commune).



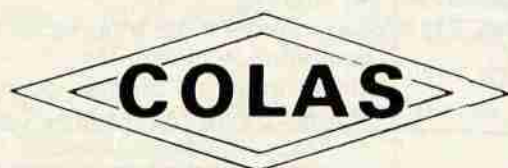
STREICHENBERGER

Conditionnement d'air
Récupération d'énergie
Incinération d'ordures
Piscines
Tous fluides
Toutes énergies

EXPLOITATION DE CHAUFFAGE CLIMATISATION - ASSAINISSEMENT

AGENCE ATLANTIQUE
30, PLACE DE LA NATION - 44100 NANTES - TEL. (40) 43.84.40

PARTOUT EN FRANCE
PARTOUT



*De la piste de jet...
...à l'allée de jardin*

*Aérodromes - Autoroutes
Sols industriels - Parkings
Terrains de sports - Barrages
Travaux hydrauliques
Voiries diverses - Bâtiments
Ouvrages d'art*

Direction régionale :

BRETAGNE - LOIRE - POITOU

Rue Arago - ZAC de la Gesvrine
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
Tél. (40) 40.00.49

Centre de Travaux :

26, rue du Général Leclerc
44400 REZE-lès-NANTES
Tél. (40) 75.55.25

ACCÉDEZ A LA PROPRIÉTÉ
(APPARTEMENTS OU MAISONS INDIVIDUELLES)

GRACE AU



CREDIT IMMOBILIER FAMILIAL

ORGANISME HLM CREE EN 1929

10, rue de Bel-Air à Nantes
Tél. 20.19.15

Avec les Prêts les Moins Chers
(P.A.P.)
donnant droit à l'A.P.L.



OUVERT

DU LUNDI MATIN AU SAMEDI MATIN 11 H 30

ENTREPRISE NOUVELLE



**BROCHARD
GAUDICHET
SUD-LOIRE**

BATIMENT

**TRAVAUX
PUBLICS**

109, Boulevard des Anglais - 44100 NANTES - Tél. 59.00.79 — 59.17.41



— Compétence : acquisition des terrains en vue d'y organiser le stationnement des gens du voyage, réalisation sur ces terrains des équipements de nature à permettre le stationnement prolongé de ces populations en harmonie avec leurs modes de vie traditionnels et les règles sociales communes, gestion des aires de stationnement.

La compétence des "gens du voyage" est devenue une compétence de base du SIMAN, la transformation du Syndicat en Syndicat Mixte (SIMAN + les 17 communes de l'ACRN) est en cours.

Syndicat Intercommunal pour l'aménagement de la Sèvre, de la Maine et de leurs rives

- Création : 1^{er} Juin 1971.
- Ressort territorial : Nantes, Rezé, Vertou, Château-Thébaud, St-Fiacre, La Haie-Fouassière, Monnières, Le Pallet, Maisdon-sur-Sèvre, Aigrefeuille-sur-Maine, Ste-Lumine-de-Clisson, Gorges, Clisson, Remouillé.
- Statuts : 2 délégués par commune.

— Compétence : établissement d'un plan d'aménagement complémentaire (loi d'orientation foncière du 30-12-1969), réalisation des équipements intercommunaux compatibles avec le plan d'aménagement, diligence des études d'intérêt commun, promotion du tourisme et des activités de détente et de loisirs.

Rezé adhère en outre aux syndicats ou organismes suivants :

- Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Rezé, Bouguenais, La Montagne, Les Sorinières.
- Comité d'Expansion Economique de Loire-Atlantique (CODELA).
- Association pour le Développement de l'Information sur l'Habitat en Loire-Atlantique (ADIHLA).
- Etablissement Public pour l'Aménagement de la Loire et de ses affluents (EPALA).
- Association de la Sèvre Nantaise et de ses affluents.
- Maison de la Culture de Nantes et de l'Agglomération Nantaise.
- Conseil Culturel de Bretagne.

ÉLUS REPRÉSENTANT LA VILLE DE REZÉ AU SIMAN

COMITE

Titulaires : MM. FLOCH, CONCHAUDRON, RETIERE, BREMONT
 Assistants : MM. BEDEL, MARIEL, PRIN

ETUDES GENERALES

Titulaires : MM. RETIERE, BEDEL, BREMONT, FLOCH
 Assistants : MM. BOURGES, MARIEL, MACQUET

COMMISSION VOIRIE

Titulaires : MM. BOURGES, MOTTAIS, Mlle CHARPENTIER, M. BREMONT
 Assistants : MM. BEDEL, RETIERE, MARIEL, LE CLOAREC

TRANSPORTS EN COMMUN

Titulaires : MM. FLOCH, BREMONT, RETIERE, BEDEL
 Assistants : MM. BOURGES, MARIEL, CHANTEBEL

CADRE DE VIE

Titulaires : MM. BROCHU, BUCHER, BREMONT, MOTTAIS
 Assistants : M. MARIEL, Mme JOUAN, M. RENAUD

EQUIPEMENTS D'AGGLOMERATION

Titulaires : MM. PRIN, BEDEL, MARIEL, GUILLOU
 Assistants : MM. CONSTANT, RETIERE, MACQUET

INFRASTRUCTURES ET DECHETS

Titulaires : MM. CONCHAUDRON, BOURGES, PRIN, BREMONT
 Assistant : MM. BEDEL, CONSTANT, REPIC.

ACTION FONCIERE

Titulaires : MM. PAPIN, QUEBAUD, CHASTAING, CAILLEAU
 Assistants : M. RETIERE, Mme VIAUD, M. GRANIER

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Titulaires : MM. BEDEL, GUILLOU, CONCHAUDRON, GUILBAUD
 Assistants : Mlle CHARPENTIER, M. CAILLEAU, Mlle JOUBERT.

LIAISONS PETITES COMMUNES ET A.C.R.N.

Titulaires : M. PRIN, Mlle CHARPENTIER, Mme LE DELEZY
 Assistants : MM. BEDEL, GUILBAUD, RENAUD

ACTION EN FAVEUR DES HANDICAPES

Titulaires : MM. FLOCH, Mme BLANDIN, Mlle RAIMON-DEAU, M. MARIEL
 Assistants : Mme PENSEL, M. BEDEL, Mme VIAUD, Mme LEMARCHAND

PAUL GRANDJOUAN S.A.C.O

Rue des Abattoirs
Tél. 75.68.48 - NANTES

**Collecte et évacuation
de résidus urbains
enlèvement de
Déchets Industriels**

Location de bacs
à la journée
ou au week-end



ELECTRO-MENAGER - FROID
vente, dépannage toutes marques

M. GRÉAU

161, rue Jean-Fraix - 44400 REZE - Tél. 75.19.05

VENTE DEPANNAGE

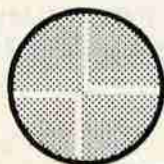
RADIO - HIFI - TELEVISION - MENAGER

Garantie 5 ans



J.P. PAQUEREAU

6 ter, rue Lechat 44400 REZE
Tél. 75.44.81



44120 VERTOU
Tél. (40) 34.36.45

SOCIÉTÉ
D'EXPLOITATION
VERTAVIENNE
DE MATERIEL
TRAVAUX PUBLICS

SEV MA TP

TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENTS
DEMOLITIONS
LOCATION

AMEUBLEMENT

René DARLOT Ebéniste
57, rue Alsace-Lorraine - REZE - Tél. 75.60.40

Dépositaire de

Illerio
matelas



RMA

Rezé Moquette Ameublement

REVÊTEMENTS DE SOLS - MOQUETTES PLASTIQUES
TAPIS - TISSUS D'AMEUBLEMENT - VOILAGES
RIDEAUX - DESSUS DE LIT - TENTURES MURALES
PASSEMENTERIES - REFECTION DE SIEGES
TOUTES POSES - CONFECTIONS ET INSTALLATIONS
ASSURÉES

90, rue Jean-Jaurès
44400 REZE-lès-NANTES
Tél. 75.18.29

DEMOLITION AUTOMOBILE

PIECES DETACHEES toutes marques
ACHAT DE TOUS VEHICULES

Emile FABULET

Démolisseur Agréé

47, route des Sorinières - 44400 REZE - Tél. 75.63.77

Bernard POLO

SERRURERIE - FERRONNERIE

Rampes, Balcons, Grilles, Vérandas, Clôtures
TOUTES FERMETURES

69, rue E. Sauvestre - 44400 REZE - Tél. 75.64.41

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

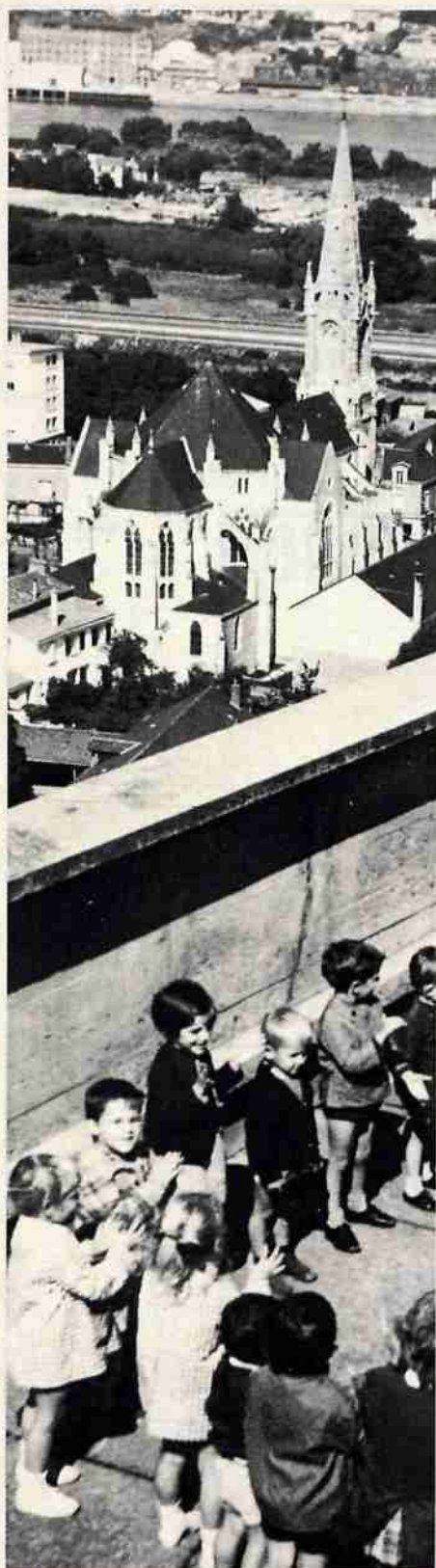
99, rue A.-Briand
44400 REZE
☎ 75.21.48



ENCADREUR SPÉCIALISTE
ENCADREMENTS CANEVAS
REPRODUCTIONS • GRAVURES • TABLEAUX
REFECTIONS D'ANCIENS
CADRES STYLE ET CONTEMPORAIN

cadres et décors

21, rue Félix Faure - 44400 REZE
Tél. 75.93.61



Le S.I.M.A.N. et la politique



NOUVELLES COMPÉTENCES

Titulaires : MM. BREMONT, OLLIVE,
BROCHU, FLOCH
Assistants : MM. BEDEL, CONS-
TANT, GRANIER

FINANCES

Titulaires : MM. CONCHAUDRON,
CHASTAING, BEDEL, BREMONT
Assistants : MM. RETIERE, PAPIN,
GUILBAUD, LE CLOAREC

ÉLUS REPRÉSENTANT LA VILLE DE REZÉ DANS LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Syndicat des Eaux

MM. BREMONT - PRIN, BOURGES

Assistants : MM. CAILLEAU,
MOTTAIS

Association Communautaire de la Région Nantaise

M. FLOCH

Assistants : MM. PRIN - BREMONT

Comité d'Expansion de Loire- Atlantique

M. BEDEL

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Rive Sud de la Loire

MM. GUILLOU - GUILBAUD
OLLIVE

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Rive Sud de la Loire

MM. CONCHAUDRON, CAILLEAU,
BOURGES

Assistant : M. BREMONT

Société Anonyme d'Economie Mixte pour la Distribution de Chaleur dans l'Agglomération Nantaise

Assemblée Générale : M. FLOCH

Assemblée Spéciale : M. FLOCH

Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Rives de la Sèvre

MM. BREMONT - BUCHER

Assistants : MM. PAPIN -
CONSTANT

Association Départementale pour l'Information sur l'Habitat en Loire-Atlantique

M. RETIERE

Etablissement Public pour l'Aménagement de la Loire et de ses Affluents

M. BREMONT

Association pour la Sèvre Nantaise

M. BREMONT

Assistant : M. RETIERE

Agence d'Etudes Urbaines

Assemblée Générale : M. RETIERE

Conseil d'Administration :
MM. RETIERE - CAILLEAU

Assistants : MM. BREMONT -
BOURGES - LE CLOAREC

Maison de la Culture de Nantes et de l'Agglomération

M. RETIERE

Assistant : M. TREBERNE

Conseil Culturel de Bretagne

M. TREBERNE

Assistant : M. BREMONT

LE SIMAN DANS LES MUNICIPALES

Les résultats du premier tour des élections dans les dix-neuf communes du SIMAN ont permis aux forces politiques représentées à ces élections de se compter.

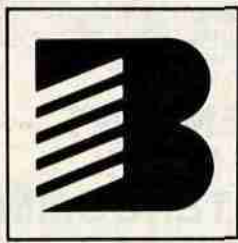
Sur les 19 communes, les listes électorales donnent 307.977 inscrits, 218.638 votants soit une participation de 70,99% pour 212.946 bulletins exprimés.

On peut diviser les résultats obtenus en trois familles : la

Gauche, la Droite et les Divers (voir tableau ci-dessous).

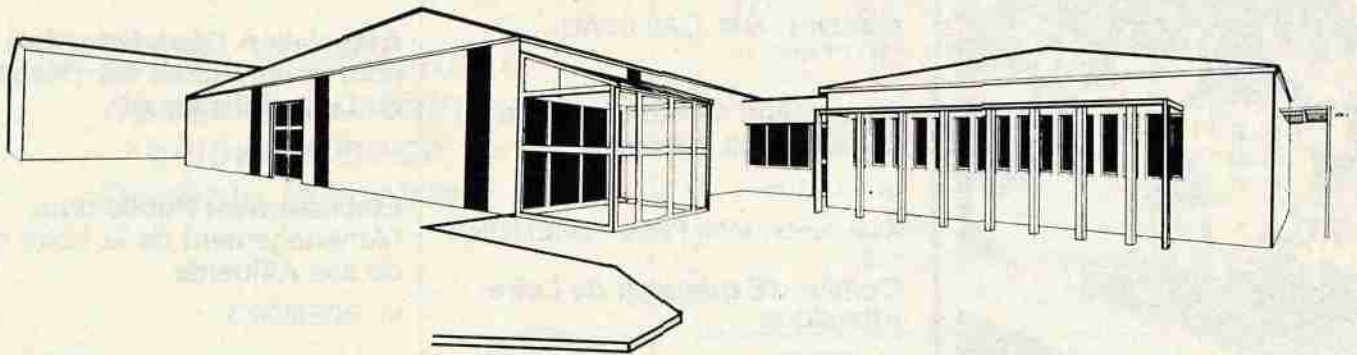
Les chiffres nous amènent à conclure que la Gauche dans son ensemble devance l'Opposition de 4.000 voix. Les listes inclassables dans les deux familles politiques traditionnelles obtiennent 14.501 voix soit 6,80% des suffrages exprimés.

On observe que la Gauche détient donc la majorité relative dans l'agglomération nantaise.



BERTHELOT BREMOND

ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION



LOGEMENTS - BATIMENTS INDUSTRIELS - TENNIS COUVERTS

5, RUE LAUNAY 44800 ST HERBLAIN
(40) 46.61.36

votre maison avec jardin

de 450 à 700 m²
se trouve à Rezé, dans un quartier calme,

AU HAMEAU DES BERTINERIES

Des maisons qui ont déjà l'esprit du Sud.
Prêts P.A.P.

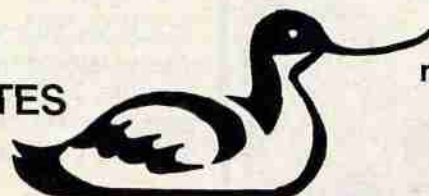
MAISON DECOREE SUR PLACE
TEL. 04.07.61

les lundis et samedis de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h
les mardis et vendredis de 14 h 30 à 19 h

Commercialisation

TEXIM, 20, rue du Boccage, 44000 NANTES
Tél.: (40) 73.74.21

CE
PROGRAMME
BENEFICIE DU
**LABEL
HAUTE
ISOLATION**



réalisation

Texim

RÉSULTATS DU S.I.M.A.N. - 6 MARS 1983

Inscrits : 307.977 — Votants : 218.638 (70,99%) — Exprimés : 212.946

UNION DE LA GAUCHE . 94.115
(44,19%)

EXTREME GAUCHE (A) .. 5.943
(2,79%)

DIVERS GAUCHE (B) 1.163
(0,54%)

Total Gauche **101.221**
(47,53%)

Opposition **97.231**
(45,66%)

LISTES "D'ABORD" (C) .. 5.544
(2,60%)

MODERES (D) 8.508
(3,99%)

JEUNES CARQUEFOU ... 449
(0,21%)

Total Divers **14.501**
(6,80%)

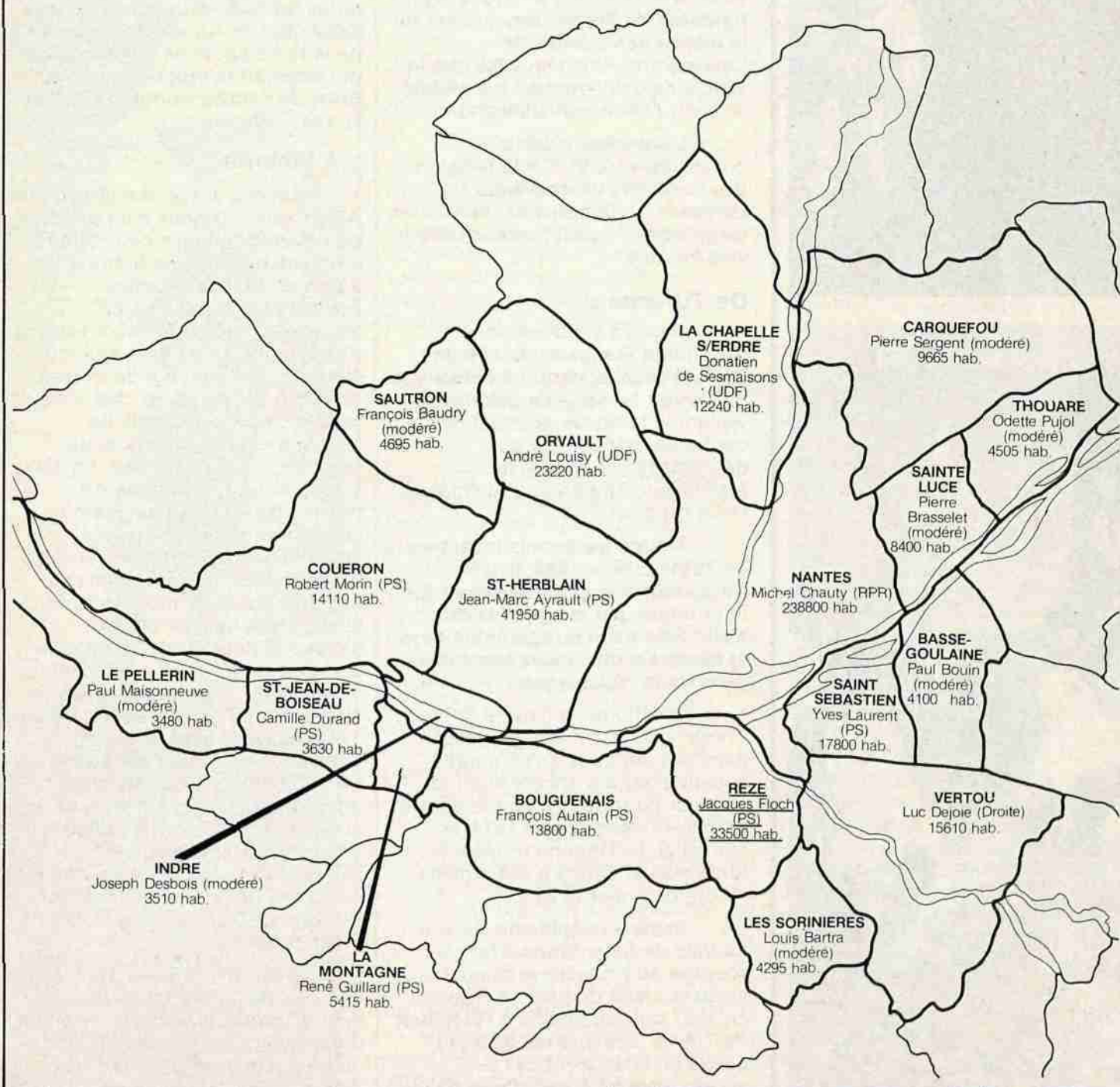
(A) Autogestion-Écologie (Nantes) + Ligue Communiste Révolutionnaire (Nantes)

(B) Liste dissidente (Indre)

(C) Routier-Preuvost (Nantes) + Boyadjis (Rezé) + Fleury (Bouguenais)

(D) Verbe (Saint-Sébastien) + Sergent (Carquefou) + Pujol (Thouaré) + Baudry (Sautron) + Bouin (Basse Goulaine) + Brazeau (Le Pellerin)

CARTE POLITIQUE DU SIMAN



Jumelage



JUMELAGE 1983 : DIX ANS ET UNE NAISSANCE

Dans la recherche de ses amitiés avec l'extérieur Rezé a décidé de s'inspirer de l'Histoire récente de notre pays. Entretenir et engager de bonnes relations veut dire aussi bien connaître ses amis. Voici un rapide tour dans l'Histoire de nos Villes jumelées.

I - REZÉ/ST-WENDEL: 10 ANS DE SOLIDE AMITIÉ

Le petit hameau de "Basouis Villare" fut attesté vers l'année 1000 comme celui de Saint Wendelin, missionnaire venu d'Irlande au VI^e Siècle pour y prêcher le Christianisme.

Au XIII^e Siècle, les princes de Sarrebrück firent construire un château qu'ils vendirent par la suite avec le village à l'Archevêque Baldwin de Trêves, descendant de la famille des Comtes de Luxembourg. C'est en 1332 que le village de Saint-Wendel fut déclaré ville par l'Empereur allemand.

L'église paroissiale construite au XIV^e Siècle témoigne des soins que l'Archevêque Baldwin porta à sa ville; vers la fin de ce siècle le petit hameau devint ville fortifiée.

De Turenne...

Jusqu'à l'époque de la Révolution Française la Ville de Saint-Wendel appartient à l'Electorat de Trêves. La foule de pèlerins visitant le tombeau du Saint contribua grandement au développement de la ville. Maximilien, Empereur d'Allemagne visita l'endroit.

Malgré les grands incendies de 1514, 1516 et 1589, la ville s'agrandit; son développement fut interrompu par les guerres du XVIII^e Siècle qui ravagèrent le pays et laissèrent des traces sanglantes dans toute l'Allemagne.

A la fin de la Guerre de Trente ans, on ne trouvait plus dans ces contrées qu'un peuple appauvri qui dut encore subir le malheur puisque pendant la guerre Franco-Hollandaise de 1614, le Maréchal de Turenne fit raser la forteresse et donna à ses armées l'ordre de brûler la ville.

Famine et épidémie suivirent. La Ville de Saint-Wendel fut soumise au protectorat français jusqu'au traité de paix de Ryswick en 1697 puis elle passa à l'Electorat de Trêves. Les guerres du XVIII^e Siècle ne facilitèrent pas le développement économique de la

ville malgré les nombreux pèlerinages.

L'armée française occupa la ville à nouveau en 1792. Ce fut la fin de l'Electorat de Trêves et jusqu'en 1814, Saint-Wendel fit partie du Département Sarrois de l'Etat Français.

Lors du congrès de Vienne, après les guerres napoléoniennes, Saint-Wendel fut déclarée capitale de la principauté de Liechtenberg qui devenait la propriété du Duc Erast de Sachsen-Kobürg-Saalfeld-Gotha.

...A Victoria

Un des descendants, le prince Albert devint l'époux d'un des plus grands personnages de l'Histoire d'Angleterre: la reine Victoria. Jusqu'en 1850 la situation économique demeura très mauvaise, d'où un fort mouvement d'émigration vers l'Amérique du Nord. Il n'est pas rare de trouver aux USA de nos jours, des villages fondés par des migrants de l'époque et portant le nom de Saint-Wendel ou Wendell. En 1860, l'inauguration de la ligne de chemin de fer Rhenane permit l'amélioration de la situation économique à Saint-Wendel. On y fonda une usine d'entretien des trains et plusieurs manufactures de tabac. Dans la suite de son histoire, Saint-Wendel partage le sort des autres villes et communes de la Sarre: 1935 retour, après un référendum, dans le sein du Reich. 1947, nouvelle séparation de l'Allemagne et union douanière avec la France. 1955, nouveau référendum, rattachement politique et économique à la République Fédérale d'Allemagne. Le 1^{er} Janvier 1974, une nouvelle ville est née, regroupant la cité de Saint-Wendel et 15 communes jusque-là indépendantes.

Aujourd'hui Saint-Wendel est une ville de 30.000 habitants au centre commercial très dynamique, cœur économique, administratif et culturel d'une zone d'interdépendance de 90.000 habitants. ■

II - REZE/AÏN-EDDEFLA : LA NAISSANCE

On possède peu de détails sur sa préhistoire, mais on estime que, comme le Dahra et la plaine de la Mina, la région était occupée par la tribu des Machusiens, pratiquant culture et élevage, peu avant l'arrivée des Romains au premier siècle. Conduits par Claude, ces derniers implantent, dans un souci de défense des régions traversées, un certain nombre de postes fortifiés. Oppidum-Novum, construit au nord-est de l'actuelle ville sur un mamelon isolé, est de ceux-là. Il contrôle la plaine orientale et protège des incursions des tribus nomades et des attaques des montagnards. Erigé et peuplé par les vétérans de Claude, il devient rapidement une colonie importante.

Le Moyen-Age

Au moyen-âge, les Alides de Tlemcen s'installent dans la vallée du Cheliff et y construisent la ville d'El-Khadra à proximité des ruines d'Oppidum-Novum.

Point stratégique important, la nouvelle cité conserve sa position-clé et devient centre d'attraction de la région. Après les grandes invasions, la vie sédentaire va s'effacer. Les Berbères venus du sud constantinois, et les Turcs d'Alger, opèrent un important brassage de la population.

Le territoire restera aux mains d'une tribu composée en parties presque égales de Turcs, d'Arabes et de Berbères.

Vient le temps des colonies. Dès 1852, le général Randon émet l'avis de relier Miliana et Orléansville par un centre de population. Après bien des hésitations, ce village qui devait s'appeler Inkerman, commence à se construire. Il est baptisé Duperré par un décret de septembre 1857 qui officialise sa création. A proximité des ruines d'Oppidum-Novum et d'El-Khadra, c'est le premier centre de colonisation purement civil de la plaine. Fondé avec une population algérienne venue de tous les horizons, Duperré débute très mal. Les récoltes catastrophiques se succèdent tant le climat est aride, il n'y a pas de débouchés, et l'insécurité règne. A son érection en 1859 en commune de plein exercice, elle ne compte que deux cents habitants.

La guerre d'Algérie

"Sortez la révolution dans la rue, et vous verrez que des millions d'hommes l'adopteront". C'est le 1^{er}

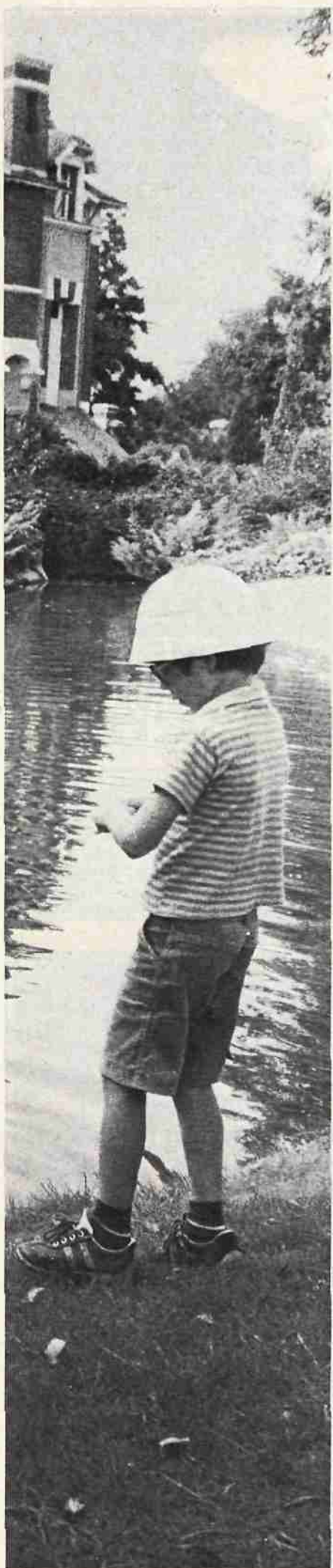
novembre 1954, la déclaration du Chadid Lardi Ben M'Hidi. A Aïn-Eddefla, plus de trois cents "Fils du Peuple" répondent à l'appel. En 1956, les événements se précipitent dans tout l'ouest-algérien. Il faudra cependant attendre le mois de juillet pour voir les premières opérations militaires des Moudjahidines, et décembre pour les premiers attentats corporels.

La réponse de l'armée coloniale ne se fait pas attendre. Elle adopte diverses stratégies, transforme les douars en casernement, en zones d'opérations avec des patrouilles de reconnaissance permanentes et des postes d'observation disséminés à travers toute la région. Un groupe mobile de sécurité s'était installé dès mai 55 à Aïn-Eddefla. Son action est renforcée en octobre 1956 par l'arrivée d'un bataillon du train, faisant du chef-lieu un centre administratif pour toute la région. Impressionnant déploiement de forces qui n'arrive pas à enrayer les actions de harcèlement. Accrochage et embuscades se succèdent de 1957 à 1961, auxquels répondent les représailles de l'armée. La zone est déclarée interdite. Pour la seule région d'Aïn-Eddefla, on ne compte pas moins de trois camps : 2000 détenus au camp de Bouzehir, dont deux cents seront exécutés, 15000 détenus à Fort Lamotte (quatre cents exécutions), et cinq cents détenus à la Ferme Redher (quarante exécutions)...

Deux cents habitants d'Aïn-Eddefla paieront de leur vie leur participation à la guerre de libération nationale.

Située au nord de l'Algérie, non loin d'El Asnam, et à une quarantaine de kilomètres de la mer, Aïn-Eddefla est bâtie sur le nord de la plaine des Attafs, au pied du Djebel Doui, éperon septentrional du massif de l'Ouarsenis. Aïn-Eddefla, à laquelle fut rattachée en juin 1963, la commune rurale de Bouchared, comptait près de 37.000 habitants au recensement de 1981. On estime sa population actuelle à 41.000 habitants. Progression rapide, indépendamment de l'afflux des ruraux.

Une majorité de jeunes : 54% ont moins de dix-huit ans, pour à peine 6% de plus de soixante ans.



Nixdorf. L'Informatique Souplesse



Imaginez une gymnaste toute de maîtrise et de souplesse. Demandez-lui ce que vous voulez: triple saut périlleux, grand écart, saut carpé... L'exécution est parfaite, la précision absolue.

L'informatique Nixdorf est toute entière dans cet art de la souplesse. Une informatique

qui permet l'intégration à l'organisation et à la géographie de votre entreprise, l'évolution contrôlée de votre système, la qualité de l'interface homme-machine. L'informatique Souplesse c'est aussi un logiciel évolutif et actualisable.

L'informatique Souplesse ce sont surtout des hommes

attentifs, disponibles qui connaissent les P.M.E. et les Grandes Entreprises dans leur diversité. Des hommes capables de comprendre et de résoudre vos problèmes spécifiques. L'informatique Nixdorf c'est la précision et la rigueur qu'apportent seules la souplesse et la capacité d'adaptation.

**NIXDORF
COMPUTER**

Direction Régionale:
Nixdorf Computer
114, rue de la Libération
44230 Nantes St-Sébastien
tél. 34.19.21



SAUNIER DUVAL: DES IDEES A TOUS LES DEGRES

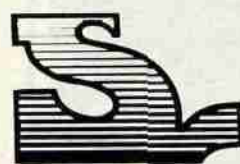
eau chaude/chauffage
gaz/électricité

robinetterie

pompes à chaleur
chauffe-eau solaires

Saunier Duval

eau chaude chauffage robinetterie
6, rue Lavoisier/93107 Montreuil/tél.: 859.1140



SERI-RELIEF SERIGRAPHIE

- . Panneaux de chantier
- . Auto_collants
- . Affiches
- . Plaques magnétiques
- . Marquage industriel
- . Imprimés typo_offset
- . Objets publicitaires

14, rue Ordronneau - B.P. 153
44403 REZE CEDEX

Tél. (40) 84.06.98

PUBLICITE SUR TOUS SUPPORTS

L'informatique à l'école

L'événement



Demain, presque aujourd'hui, quasiment aucune activité humaine ne sera conduite sans l'aide ou le support de matériel informatique. Il s'agit donc de donner à l'ensemble des futurs citoyens, des futurs travailleurs, la technique d'utilisation.

L'école est le cadre naturel pour développer ces nouvelles techniques, l'école primaire reste le centre d'accueil du développement de la distribution du savoir.

La Municipalité a décidé d'équiper l'ensemble des groupes scolaires primaires de matériel micro-informatique, matériel français utilisant un langage simple.

Dès cette année, 5 groupes scolaires pourront tenter cette expérience.

Si l'équipement des groupes scolaires demande un effort financier de la part de la Ville, le problème le plus important réside en la formation des maîtres, formation devant permettre de découvrir le matériel et la pédagogie qui s'y rattachent.

L'Education Nationale a accueilli très favorablement le projet et un plan de formation à l'Ecole Normale pour les maîtres rezéens a été mis en place.

Le projet ouvre des perspectives pédagogiques importantes.

L'expression de l'informatique et de tous ses dérivés, grâce aux moyens simples et peu coûteux à disposition, met les enfants en contact direct avec les techniques.

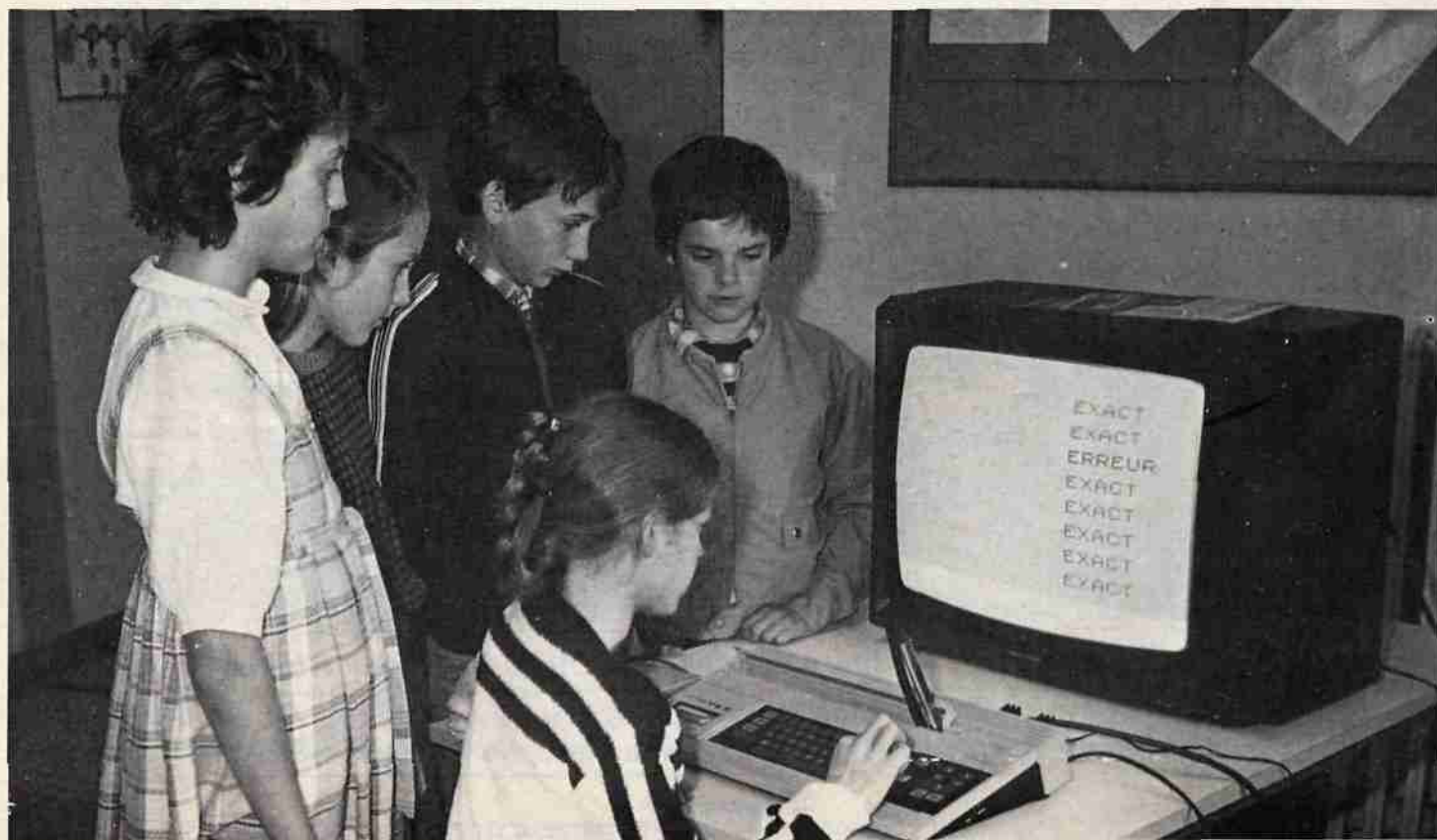
Si la Ville de Rezé a décidé de s'engager dans cette voie, c'est pour permettre à tous les enfants de tous les milieux d'avoir accès à un outil, un langage, un mode de réflexion qui deviendra indispensable dans le quotidien.

Il s'agit d'un moyen important de démocratiser le savoir et de mettre les enfants à égalité de chances devant l'avenir.

C'est enfin donner le moyen à l'école publique de dispenser l'enseignement à la hauteur de ses ambitions; approcher tous les enfants du savoir indispensable.

Rezé n'est pas novatrice en plaçant un micro-ordinateur dans une classe, en revanche, en développant ce principe à l'ensemble des établissements primaires de la Ville, c'est un précédent qui est créé.

Que l'on ne s'y trompe pas, Rezé ne veut pas former des informaticiens dès le primaire mais bien donner à ses enfants un nouvel outil pour apprendre.



Sur votre agenda



Entre deux éditions du guide que les Rezéens connaissent bien, de nouvelles adresses vous intéressant nous parviennent :

SANTÉ :

Médecins généralistes

Dr. POSSEME
55, rue Aristide Briand
Rezé 84.11.22

Dr BOUARD
6, rue du Jaunais
Rezé 05.11.35

Pédicure Podologue

Mlle BUTEAU
1, allée Charles Baudelaire
Rezé 75.54.52

Chirurgien-dentistes

M. LUCAS
4 bis, rue Victor Hugo
Rezé 05.03.33

Mlle MORNET
11, avenue des Pyrénées
Rezé 05.11.00

Kinésithérapeute

M. CHEVALIER
26, rue du Chêne-Creux
Rezé 05.17.09

Orthophoniste

Mlle GICQUIAUD
20, rue des Champs Renaudin
Rezé 75.13.25

Sage-Femme

Mme REDUREAU
47, rue Charles Rivière
Rezé 75.87.45

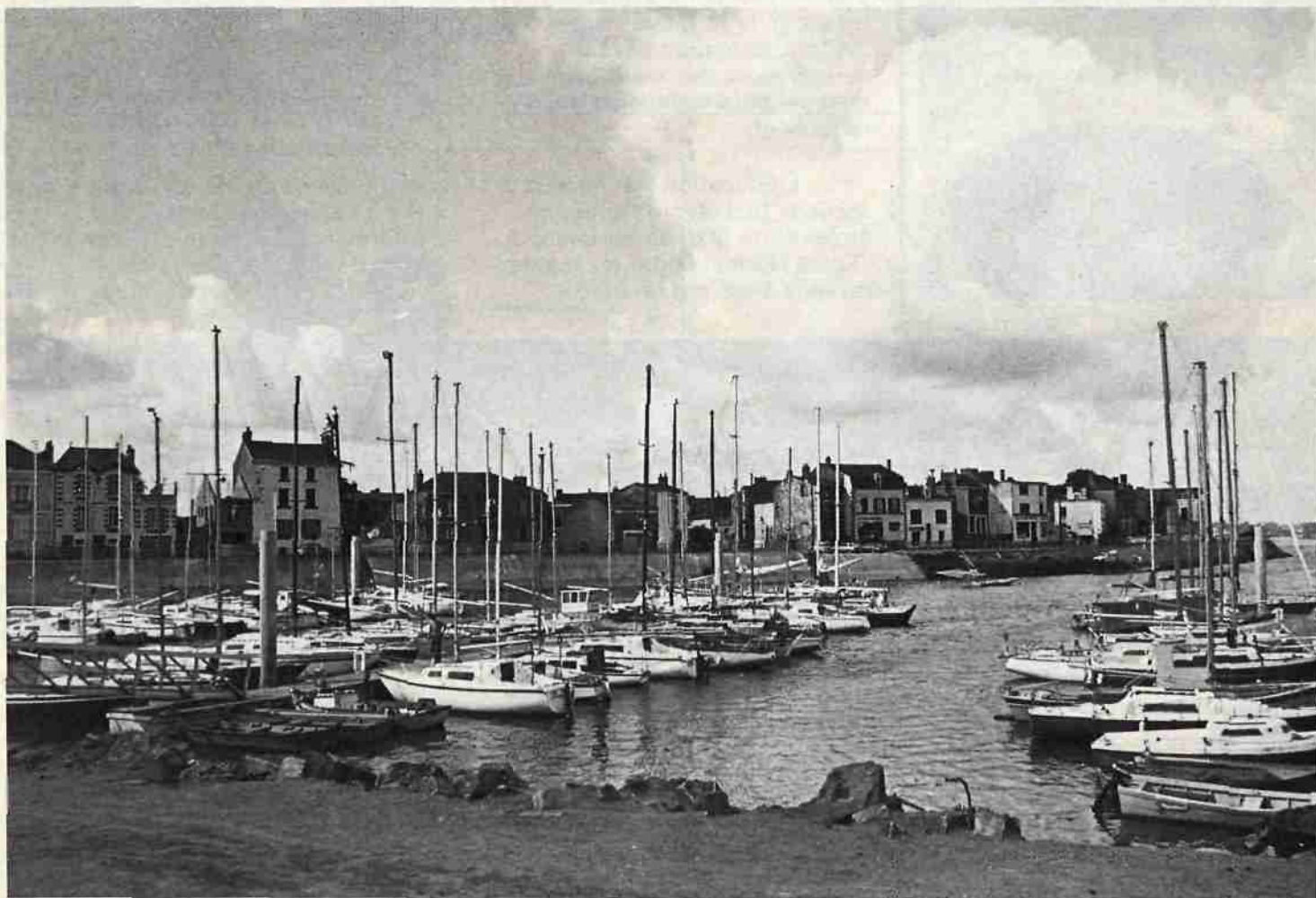
JUSTICE :

Notaires

MM. LESAGE-DAVID-SUET-VICAT
1, rue Victor Hugo
Rezé 04.00.52

Service négociation immobilière et commerciale ouvert tous les samedis matins de 9 h à 12 h
75.92.45

Bureau annexe tenu par Maître Vicat
au bourg de Bouguenais
(même numéro de téléphone)



Ce guide-annuaire de Rezé vous est offert par l'Office Municipal d'Information

La Municipalité remercie vivement tous les annonceurs qui, grâce à leur soutien, ont permis l'édition de ce guide-annuaire de Rezé

E. LECLERC

des PRIX

2 MAGASINS A VOTRE SERVICE
A REZÉ

Au Sud

ROUTE DES
SORINIERES



Essence
Gaz oil



Cafétéria
Restaurant

Au Nord

AUTOROUTE
DE PORNIC



Essence
Gaz oil
Gaz

TOUJOURS LE MOINS CHER

semi
Rezé les Nantes

la Lande Saint Pierre

Devenez propriétaire dans votre commune.

*Vous avez le choix
entre la maison individuelle
et l'appartement.*

*autour d'un grand espace vert
situé entre les rues Lechat et Blanchet
et la rue des Naudières.*

des maisons individuelles 4-5-6 pièces

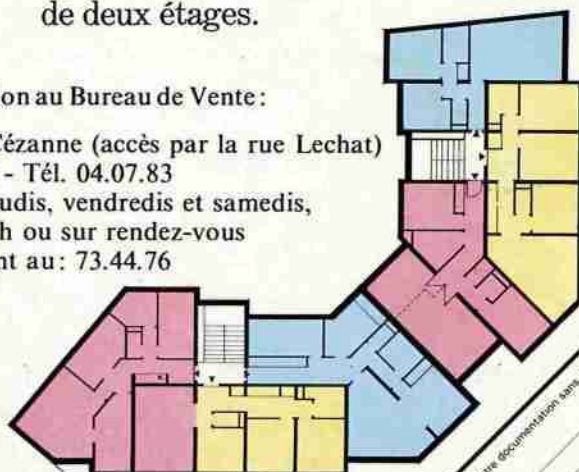


40 appartements répartis dans deux petits collectifs
de deux étages.

Renseignements et réservation au Bureau de Vente :

saci
commercialisation

4, rue Paul Cézanne (accès par la rue Lechat)
44400 REZE - Tél. 04.07.83
les mardis, jeudis, vendredis et samedis,
de 15 h à 19 h ou sur rendez-vous
en téléphonant au: 73.44.76



Veuillez m'envoyer votre documentation sans aucun engagement de ma part.
M. Mlle
Adresse
Tél. ()